

# ENC 2025 – Guide des outils

ARCA<sup>n</sup>H – ARAMIS – VisualENC –  
Plateforme e-ENC sanitaire – GED

# Sommaire

<b>1. Introduction</b>	<b>5</b>
Formats d'import	5
Nouveautés 2025	6
<b>2. Téléchargement des outils ARCAh, ARAMIS et VisualENC</b>	<b>6</b>
Droits spécifiques pour télécharger les logiciels	6
Configurations techniques pour installer les logiciels	7
<b>3. Guide d'ARCAh</b>	<b>8</b>
<b>4. Guide ARAMIS MCO</b>	<b>9</b>
Manuel d'utilisation du logiciel ARAMIS MCO	9
Liste des fichiers ARAMIS à importer	10
Choix du type d'import des fichiers ARAMIS	10
Format des fichiers d'import ARAMIS MCO	11
<b>4.1.1. Les archives PMSI</b>	<b>11</b>
<b>4.1.2. Fichier 0 : identifiant séjour des fichiers ARAMIS</b>	<b>11</b>
<b>4.1.3. Correspondance UM-SA</b>	<b>14</b>
4.1.3.1. Fichier 1 : Importation du fichier de correspondance UM-SA	14
4.1.3.2. Fichier 2 : Nombre de journées/séances par SA d'hébergement par séjour	15
<b>4.1.4. Fichiers 3 à 6 : Consommation d'UO</b>	<b>16</b>
4.1.4.1. Fichier 3 : consommation des UO par séjour et SAMT hors laboratoire (Obligatoire)	16
4.1.4.2. Fichier 4 : consommation des UO par séjour et SAMT de laboratoire (Obligatoire)	17
4.1.4.3. Fichier 4bis : Recueil des actes sans nomenclature et de leurs cotations (facultatif)	18
4.1.4.4. Fichier 5 : consommation des omégas par séjour et SAC de réanimation (facultatif si utilisation du fichier 1 correspondance UM-SA)	18
4.1.4.5. Fichier 6 : Consommation de SIIPS par UM (Facultatif)	18
<b>4.1.5. Fichiers 7 à 9 : Charges directes au séjour</b>	<b>19</b>
4.1.5.1. Fichier 7 : charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation – (Obligatoire)	20
4.1.5.2. Fichier 8 : charges médicales issues des comptes de tiers (ex-OQN)	21
4.1.5.3. Fichier 9 : Honoraires des PH ou Rémunération à l'acte pour les établissements (ex-DG)	22
<b>5. Guide ARAMIS SMR</b>	<b>23</b>
Evolutions du logiciel par rapport à N-1	23
Manuel du logiciel ARAMIS SMR	23
Format des fichiers d'import ARAMIS SMR	23
<b>5.1.1. Les archives PMSI</b>	<b>23</b>

5.1.2.	Identifiant séjour des fichiers ARAMIS (fichier 0)	24
5.1.3.	Correspondance UM-SAC (fichier 1)	24
5.1.4.	Fichier 2 : Charges de matériel médical	24
5.1.5.	Fichier 3 : Charges de spécialités pharmaceutiques, PSL, consommables affectables à une séquence	25
5.1.6.	Fichier 4 : Charges de dispositifs médicaux, transport et sous-traitances affectables à un séjour	26
5.1.7.	Fichier 7 : Honoraires des médecins libéraux et les intervenants de RR transitant par les comptes de tiers pour les ex-OQN	26
5.1.8.	Fichier 8 : Honoraires de l'activité libérale pour les patients SMR (établissement ex-DAF)	27
5.1.9.	Fichier 9 : Consommation de SIIPS par séjour et par UM	27
5.1.10.	Fichier 10 : Consommation d'UO des SAMT Plateaux produisant des actes CCAM ou B pour les patients hospitalisés en SMR	28
5.1.11.	Fichier 11 : Consommations de minutes des SAMT Plateaux SMR et des SAMT Métiers de RR	29
5.1.12.	Fichier 13 : Consommation de minutes sur l'atelier d'appareillage	33
<b>6.</b>	<b>Guide ARAMIS HAD</b>	<b>34</b>
	<u>Evolutions du logiciel par rapport à N-1</u>	<u>34</u>
	<u>Manuel du logiciel ARAMIS HAD</u>	<u>34</u>
	<u>Format des fichiers d'import ARAMIS HAD</u>	<u>34</u>
6.1.1.	Les archives PMSI	34
6.1.2.	Identifiant séjour des fichiers ARAMIS (fichier 0)	35
6.1.3.	Fichier 1 : Charges de matériel médical en location	36
6.1.4.	Fichier 2 : Charges de matériel médical acheté ou en crédit bail	37
6.1.5.	Fichier 3 : Autres charges au domicile du patient	38
6.1.6.	Fichier 4 : Charges au domicile du patient transitant par les comptes de tiers pour les ex-OQN	39
6.1.7.	Fichier 4bis : Médecin traitant spécifique en comptes de tiers (ex-OQN)	39
6.1.8.	Fichier 5 : Suivi des intervenants en minutes	40
6.1.9.	Fichier 6 : Suivi des intervenants en montants	40
6.1.10.	Fichier 8 : Consommations d'UO des SAMT produisant des actes pour les patients HAD	40
<b>7.</b>	<b>Guide de VisualENC</b>	<b>41</b>
	<u>Objectif de l'outil</u>	<u>41</u>
	<u>Manuel du logiciel VisualENC</u>	<u>42</u>
<b>8.</b>	<b>Guide de la plateforme e-ENC sanitaire</b>	<b>43</b>
	<u>Schéma global du processus de validation des données sur la plateforme e-ENC</u>	<u>44</u>
	<u>Présentation générale de la plateforme</u>	<u>45</u>
8.1.1.	Désignation des correspondants	45
8.1.2.	La page d'accueil de la plateforme et le menu	46
	<u>Les utilisateurs de la plateforme pour les données ENC</u>	<u>47</u>
	<u>La page « Action » d'un établissement</u>	<u>48</u>
8.1.3.	Etats et transmission des données	48
8.1.4.	Commande de traitements	49
8.1.5.	Les Tableaux de contrôle (TDC) et Documents	49

<b>8.1.6. Actions</b>	<b>52</b>
<b>8.1.7. Historique des actions</b>	<b>52</b>
<b>8.1.8. Restitutions propres à l'établissement</b>	<b>53</b>
Etablissements ENC	54
<b>9. Guide de l'outil de Gestion Electronique de Documents (GED) Alfresco</b>	<b>56</b>
Objectifs de l'outil Alfresco	56
Schéma processus de gestion de la documentation	56
Prendre en main la GED Alfresco	57
<b>9.1.1. Connecter à la GED</b>	<b>57</b>
<b>9.1.2. Naviguer dans Alfresco</b>	<b>58</b>
9.1.2.1. Les principales notions dans Alfresco	58
9.1.2.2. Le tableau de bord d'un site	58
9.1.2.3. L'espace documentaire	58
Déposer des documents	59
<b>9.1.3. Pour déposer des documents spécifiques à une campagne :</b>	<b>59</b>
<b>9.1.4. Pour déposer des documents non relatifs à une campagne</b>	<b>60</b>
Consulter des documents	61
<b>9.1.5. L'arborescence de l'Espace documentaire</b>	<b>61</b>
<b>9.1.6. Le moteur de recherche</b>	<b>61</b>
La gestion des droits	62
Les notifications	62
<b>10. Nous contacter</b>	<b>63</b>

## 1. Introduction

### De façon générale :

- > les informations demandées dans ARCAH peuvent être saisies manuellement ou importées ;
- > les informations demandées dans ARAMIS doivent être importées (exception faite du choix de l'identifiant des séjours) ;
- > le code SA des SAC, SAMT, Plateaux SMR, Métiers de RR, Activités spécifiques SMR et Intervenants HAD est égal à la concaténation « Racine de SA » + « suffixe ».

*Ainsi, le suffixe permet de créer une ou plusieurs sections de même nature et la racine de SA permet l'utilisation de l'arbre analytique.*

- > les listes fermées de codes permettant de réaliser les formats d'import se trouvent :
  - dans l'arbre analytique pour les racines de SAC, SAMT, Plateaux SMR, Métiers de RR, Activités spécifiques SMR, Intervenants HAD, MIG MCO, MIG SMR, consultations externes MCO et consultations externes SMR
  - dans le fichier « Codes IMPORT » téléchargeable sur le site de l'ATIH (n° de comptes du PC, liste des activités spécifiques ...).

### Formats d'import

#### Les données peuvent être importées sous le format suivant :

- > Tous les fichiers sont au format texte (.txt ou .csv).
- > Le nom des fichiers à fournir en entrée des logiciels ARCAH et ARAMIS n'est pas imposé.
- > Le séparateur de champs est le « ; ».
- > Les montants en euros peuvent contenir des décimales. Le « . » et le « , » peuvent être acceptés pour les décimales.
- > Les numéros de SA sont à transmettre sans les points (exemple : 934.792.2 doit apparaître dans les fichiers en 9347922).
- > Selon les fichiers, pour une valeur manquante, le champ peut être mis à vide. Si cette valeur figure entre 2 champs, mettre 2 points virgules consécutifs.
- > Les dates sont au format JJMMAAAA ou JJ/MM/AAAA ou JJ-MM-AAAA

#### La nature des champs sera décrite selon les conventions suivantes :

- > N : Numérique
- > AlphaN : AlphaNumérique
- > LF : Liste fermée de valeurs
- > >0 : Strictement supérieur à 0
- > =0 : Supérieur ou égal à 0

## Nouveautés 2025

**Nouveautés 2025 : elles sont surlignées en jaune dans le document**

### > **ARCAAnH :**

Toutes les informations relatives à l'utilisation de logiciel ARCAAnH sont dans le manuel ARCAAnH

### > **ARAMIS MCO :**

Aucun changement

### > **ARAMIS SMR :**

- Fichier 11 : Prise en compte du CSAR. Cf. § 5.1.11
- Fichier 12 supprimé

### > **ARAMIS HAD :**

- Connexion à ARAMIS HAD : Vous devez vous identifier avec votre compte PLAGE avec des droits Gestionnaire de Fichier sur PMSI pour accéder à ARAMIS.
- Import des données PMSI : Ce sont les archives issues de DRUIDES qui sont à importer. Cf. § 6.1.1

### > **VisualENC**

Aucun changement

### > **Plateforme e-ENC / GED :**

Aucun changement

## **2. Téléchargement des outils ARCAAnH, ARAMIS et VisualENC**

### Droits spécifiques pour télécharger les logiciels

Il faut s'identifier avec un compte PLAGE, détenant les droits de Gestionnaire de Fichier pour le domaine ENC-SANIT pour pouvoir télécharger les logiciels

> Pour créer un compte plage :

- Il faut aller sur le site : <https://plage.atih.sante.fr> et compléter le formulaire.
- Les applications à demander sont : e-ENC et le Domaine ENC-SANIT
- Votre demande sera validée par l'administrateur Plage de votre établissement (souvent au DIM).

> Pour avoir les droits adéquats : il faut demander à votre administrateur Plage de vous attribuer **les droits en tant que Gestionnaire de Fichier sur le domaine ENC-SANIT**

> **Pour télécharger les logiciels ARCAAnH, ARAMIS, VisualENC :**

Il faut aller sur le site de l'ATIH : <https://www.atih.sante.fr/> dans la partie « Plateformes de transmissions et logiciels > Espace de téléchargement ».

The screenshot shows the ATIH website interface. At the top, there is a navigation bar with the ATIH logo and several menu items: 'L'ATIH', 'Domaines d'activités', 'Accès aux données', 'Rapports & études', and 'Plateformes de transmission et logiciels' (highlighted with a red box). Below this, there are sections for 'Accès par secteur' (Sanitaire, Médico-social), 'Accès rapide' (Les plus lue(s)), 'Recherche - Nouveau' (with a search icon), and 'Support utilisateurs' (AGORA ET HOTLINE). The main content area is titled 'Logiciels - Espace de téléchargement' and features a blue button 'LOGICIELS À TÉLÉCHARGER'. Below this, there is a red box around the 'Espace de téléchargement' link. A navigation bar with letters A-Z is visible, and a list of software items is shown under the letter 'A', including 'AGRAF 7.8.0.1' and 'AGRAF 7.8.6.0'.

### Configurations techniques pour installer les logiciels

Avant d'installer le logiciel, assurez-vous que votre système est compatible avec les configurations suivantes :

> Systèmes d'exploitation pris en charge (1) :

- Windows 10, Windows 11
- Windows Server 2016, Windows Server 2019, Windows Server 2022, **Windows Server 2025**

(1) Liste des systèmes d'exploitations sur lesquels l'application a été testée.

NB : Nos applications sont toujours compatibles avec Windows 7 et 8.1 à ce jour. Cependant Microsoft ne le supportant plus, l'ATIH ne peut assurer la compatibilité totale au cas où des mises à jour de sécurité empêcheraient le bon fonctionnement de nos logiciels.

#### Avertissement

Le compte « **Administrateur de la machine locale** » peut être nécessaire à l'installation du logiciel.

> Prérequis logiciel :

- Microsoft .NET Framework 4.8.1 (ou supérieur) : [Microsoft .NET Framework 4.8](#)
- Excel 2007 (ou supérieur)
- Lecteur de fichier PDF (Acrobate Reader ou autre)

**ATTENTION : les logiciels sont à usage local et ne doivent pas être installés en réseau.**

Les données sont stockées par défaut sur le poste mais il est possible de modifier le répertoire de stockage. Pour cela, se référer au paragraphe « Paramétrage de l'application » dans les manuels d'utilisation de chacun des logiciels.

### 3. Guide d'ARCAh

Les informations relatives à l'utilisation de logiciel ARCAh sont dans le manuel ARCAh disponible :

- > sur chacune des pages internet de la campagne : [https://www.atih.sante.fr/enc-\[champ\]-donnees-ANNEE](https://www.atih.sante.fr/enc-[champ]-donnees-ANNEE) (ex : <https://www.atih.sante.fr/enc-mco-donnees-2025>)
- > ainsi que dans le logiciel dans le menu Aide ?



## 4. Guide ARAMIS MCO

### Manuel d'utilisation du logiciel ARAMIS MCO

Pour le manuel du logiciel, il faut se référer au document dans le logiciel dans le Menu « Aide » puis « Manuel d'utilisation ».

#### **Rappel : particularités pour les établissements multi-finess**

Le permet la participation à l'ENC MCO d'établissements nécessitant de travailler sur plusieurs archives PMSI MCO. C'est le cas notamment des établissements de dialyse ayant plusieurs antennes géographiques.

Pour permettre, dans les fichiers complémentaires ARAMIS de ces établissements, de relier chaque UM et chaque séjour à la ligne lui correspondant dans la bonne archive PMSI, un format de fichier alternatif est mis en place pour permettre le recueil d'une nouvelle variable dans tous les fichiers complémentaires : **le numéro Finess**. Dans les fichiers de suivi au séjour (fichiers 2 à 20), il s'agit du FINESS associé à l'archive PMSI dans laquelle le séjour est répertorié. Pour le lien UM-SA (fichier 1 ou saisie manuelle), il s'agit du FINESS associé à l'archive PMSI dans laquelle l'UM est utilisée.

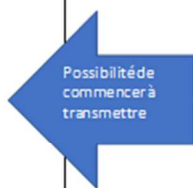
Ce nouveau format de fichier comprenant la variable "Finess" est **obligatoire pour les établissements qui regroupent plusieurs archives PMSI** MCO pour participer à l'ENC MCO.

Pour faciliter l'import des données ARAMIS pour cette catégorie d'établissements, la méthode d'import a également été adaptée :

- > **Méthode standard** : toutes les informations relatives à un type de données sont concaténées dans **un seul fichier texte** (un seul fichier 3, un seul fichier 7, etc.). L'établissement l'importe dans ARAMIS en le sélectionnant dans son arborescence de fichiers. Le logiciel produit ensuite un rapport d'erreur.
- > **Méthode alternative spécifique aux établissements multi-FINESS** : les informations relatives à un type de données sont présentes dans **plusieurs fichiers texte regroupés dans un même répertoire** (par exemple : un fichier 7 pour chaque antenne dialyse de l'établissement). L'établissement importe alors les données en sélectionnant le répertoire contenant les fichiers en question, qui seront tous traités par le logiciel ARAMIS. Le rapport d'erreur indique, pour chaque erreur, le nom du fichier dans lequel elle a été relevée.

## Liste des fichiers ARAMIS à importer

Etape paramétrage ARCAH	Fichier	Description du fichier	Statut de l'établissement	
			Ex-DG	Ex-OQN
Identification du séjour	Fichier 0	Correspondance numéro de RSS-numéro de séjour interne	Optionnel : - si pas d'utilisation du numéro de séjour RSS du fichier RSS - ou pas d'utilisation du numéro administratif local de séjour du fichier RSS	
	Fichier 1	Correspondance UM-SA	Solution préconisée pour la correspondance UM-SA	
Correspondance UM-SA	Fichier 2	Nombre de journées/séances par SA d'hébergement	- Fichier à utiliser dans le cas où l'établissement ne peut pas faire de correspondance UM-SA, il a la possibilité d'importer un fichier retraçant le parcours du patient Ex : Si une UM va dans plusieurs SA ==> Fichier 5 à produire obligatoirement si utilisation du fichier 2	
	Fichier 3	Consommation des UO par séjour et SAMT hors laboratoire	Fichier Obligatoire	
Consommation d'UO	Fichier 4	Consommation des UO par séjour et SAMT de laboratoire	Fichier Obligatoire	
	Fichier 4 bis	Recueil des actes sans nomenclatures et de leurs cotations	Fichier facultatif	
	Fichier 5	Consommation des Omégas par séjour et SAC de réanimation	- Fichier Facultatif si utilisation du fichier 1 correspondance UM-SA), - Fichier obligatoire si utilisation du fichier 2	
	Fichier 6	Consommation de SIIPS par RUM	Fichier facultatif	
	Fichier 7	Charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation	Fichier Obligatoire	
Charges directes au séjour	Fichier 8	Autres dépenses médicales issues des comptes de tires pour les établissements ex-OQN		Fichier obligatoire si Ex-OQN
	Fichier 9	Honoraires des PH ou rémunération à l'acte pour les établissements ex-DG		



### Choix du type d'import des fichiers ARAMIS

2 choix sont possibles :

> Import par fichier :

L'import des fichiers ARAMIS se fait à partir du fichier 0 en important chaque fichier 1 à 1. Le format des fichiers peut contenir le numéro FINESS mais il n'est pas obligatoire. Les formats avec ou sans FINESS sont acceptés.

> Import par dossier :

L'import des fichiers ARAMIS se fait à partir du fichier 0 en important un dossier. Ce dossier peut contenir un ou plusieurs fichiers (format .txt, .csv..) pour une seul « fichier » à importer dans ARAMIS. Le format des fichiers ARAMIS doit toujours **contenir le numéro FINESS**.

**Un seul format est donc accepté.**

*En résumé :*

> Cas classique, pour tous les fichiers : on accepte avec ou sans FINESS PMSI

> Cas plusieurs FINESS PMSI (ex : dialyse), pour tous les fichiers : on accepte uniquement avec FINESS PMSI

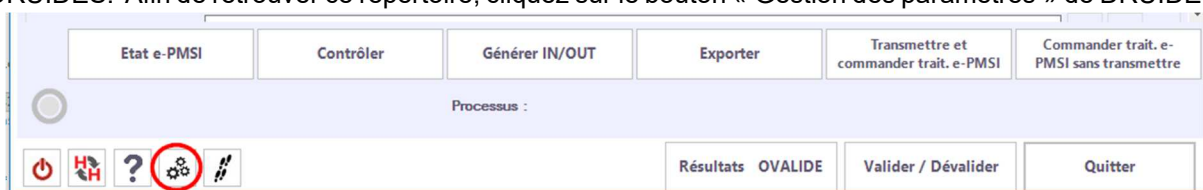
> Cas mode dégradé avec utilisation du numéro administratif, pour tous les fichiers : on accepte uniquement avec FINESS géo

- Depuis le PMSI 2016, il a été laissé aux établissements ex-DG la possibilité de changer de séjour lors d'un transfert vers un autre FINESS géographique de l'établissement. Ce mode dégradé existe pour autoriser les établissements à garder le même numéro administratif pour ces cas.

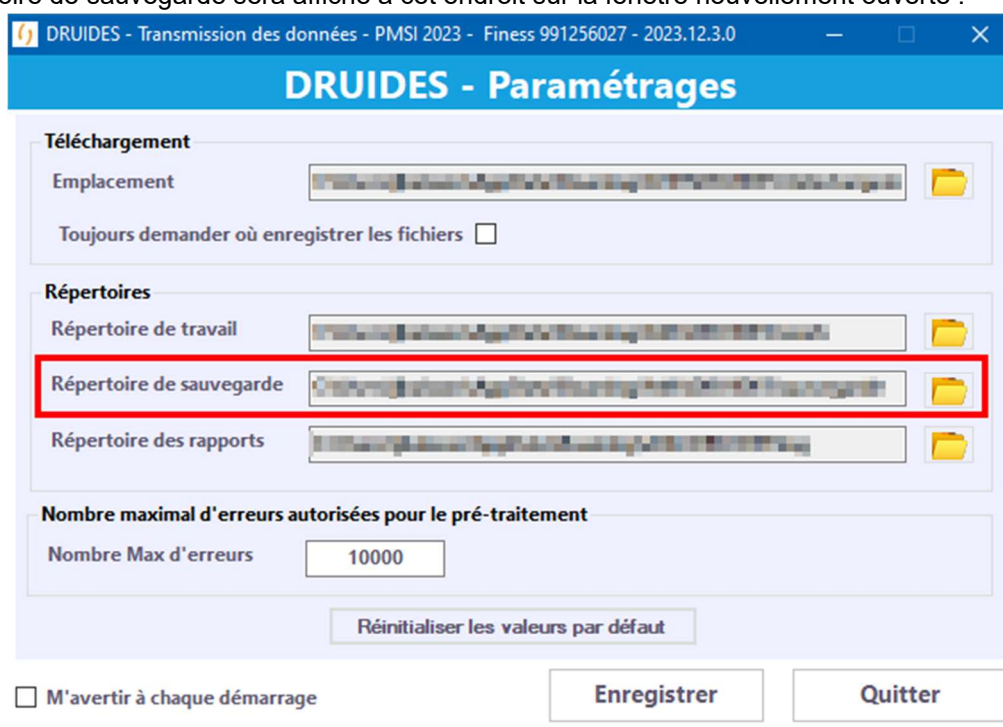
## Format des fichiers d'import ARAMIS MCO

### 4.1.1. Les archives PMSI

Les deux fichiers « .in.zip et .out.zip » ne sont plus acceptés dans le logiciel ARAMIS MCO. L'archive PMSI correspond à l'archive enregistrée dans le répertoire de sauvegarde de l'application DRUIDES. Afin de retrouver ce répertoire, cliquez sur le bouton « Gestion des paramètres » de DRUIDES :



Le répertoire de sauvegarde sera affiché à cet endroit sur la fenêtre nouvellement ouverte :



L'établissement peut copier/déplacer l'archive dans le répertoire de son choix et indiquer ce répertoire sur ARAMIS. L'établissement aura également la possibilité de renseigner directement le répertoire de sauvegarde de DRUIDES.

### 4.1.2. Fichier 0 : identifiant séjour des fichiers ARAMIS

L'ENC fait correspondre des données PMSI avec d'autres données du système d'information de l'établissement, et ce, par séjour.

L'établissement doit donc choisir un identifiant séjour pour les recueils au séjour :

> utilisation du numéro de séjour RSS (obligatoire dans le PMSI) utilisation du numéro administratif local de séjour (obligatoire dans le PMSI) ;

> utilisation d'un numéro de séjour interne.

Dans le cas où c'est un numéro de séjour interne qui est utilisé, l'établissement devra fournir un fichier de correspondance. Pour chaque identifiant séjour RSS du PMSI, il devra fournir une table de correspondance entre numéro de séjour RSS et numéro de séjour interne.

Le format du fichier attendu est le suivant :

**Fichier 0 : correspondance numéro de RSS – numéro de séjour interne**

<b>Format de fichier standard</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° de RSS	Numérique, 20 caractères maximum
N° de séjour interne	Alphanumérique, 20 caractères maximum

<b>Format de fichier multi-finess</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
N° de RSS	Numérique, 20 caractères maximum
N° de séjour interne	Alphanumérique, 20 caractères maximum

Exemple de fichier :

<b>fichier0_OK.txt</b>
sejF0CG001;intF0CG001
sejF5CG004;intF5CG004
sejF5C06;intF5C06
sejF4C06;intF4C06
sejF6C06;intF6C06
sejF4CG001;intF4CG001

### 4.1.3. Correspondance UM-SA

Cette étape permet de définir la correspondance entre les UM qui se trouvent dans le PMSI et les SAC et SAMT (dialyse et radiothérapie) qui se trouvent dans le SA\_ARCANH\_MCO\_FINESS.zip.

#### 4.1.3.1. Fichier 1 : Importation du fichier de correspondance UM-SA

<b>Format de fichier standard</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° d'UM	Numéro d'UM défini dans le PMSI
N° de SA	SAC et SAMT définies dans ARCANH

<b>Format de fichier multi-finess</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° Finess	N° FINESS géographique (9 caractères)
N° d'UM	Numéro d'UM défini dans le PMSI
N° de SA	SAC et SAMT définies dans ARCANH

*Exemple de fichier :*

991234567 ;UM1 ; 9341121

991234567 ;UM2 ; 9341131

991234567 ;UM3 ; 9341141

#### **IMPORTANT :**

- > Une SA doit pouvoir correspondre à une ou plusieurs UM. A l'inverse, une UM ne pourra être rattachée qu'à une seule SA → Solution préconisée par l'ATIH.

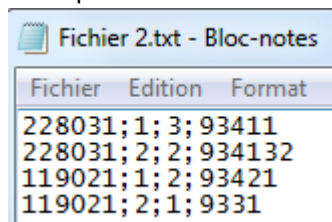
#### 4.1.3.2. Fichier 2 : Nombre de journées/séances par SA d'hébergement par séjour

Dans le cas où l'établissement ne peut pas faire de correspondance UM-SA, il a la possibilité d'importer un fichier retraçant le parcours du patient.

<b>Format de fichier standard</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Ordre de passage (ième SA)	N entier, >0
Nombre de journées ou de séances	N entier, >=0
Numéro de SAC/SAMT	SAC et SAMT définies dans ARCAH

<b>Format de fichier multi-finess</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Ordre de passage (ième SA)	N entier, >0
Nombre de journées ou de séances	N entier, >=0
Numéro de SAC/SAMT	SAC et SAMT définies dans ARCAH

Exemple de fichier :



```
Fichier 2.txt - Bloc-notes
Fichier Edition Format
228031;1;3;93411
228031;2;2;934132
119021;1;2;93421
119021;2;1;9331
```

#### 4.1.4. Fichiers 3 à 6 : Consommation d'UO

L'établissement doit importer les fichiers de suivis des UO de SAMT et des SAC de réanimation au séjour.

Les fichiers sont importables un à un.

Dans le cas où l'établissement a plusieurs fichiers pour le même type de données, c'est à lui de concaténer ses fichiers en 1 seul pour l'importation ARAMIS.

##### 4.1.4.1. Fichier 3 : consommation des UO par séjour et SAMT hors laboratoire (Obligatoire)

#### Fichier 3 : Consommation des UO par séjour et SAMT hors laboratoire

<b>Format de fichier standard</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre d'UO	N entier, >=0
Numéro de SAMT hors laboratoire	SA de l'arbre analytique (AA ou NA) avec les racines acceptées : NA : tous les 932 sauf 9323 + 9331 + 9332 + SA ACT_SPE_MCO_SMUR Q021 et Q023

<b>Format de fichier multi-finess</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre d'UO	N entier, >=0
Numéro de SAMT hors laboratoire	SA de l'arbre analytique (AA ou NA) avec les racines acceptées : NA : tous les 932 sauf 9323 + 9331 + 9332 + SA ACT_SPE_MCO_SMUR Q021 et Q023

Exemple de données :

00000000000000000000000015;150;92100

00000000000000000000000018;150;922200

4.1.4.2. Fichier 4 : consommation des UO par séjour et SAMT de laboratoire (Obligatoire)

**IMPORTANT** : Le document de consignes contient un point spécifique « Précisions sur les UO de laboratoire B et laboratoire ACP »

**Fichier 4 : Consommation des UO par séjour et SAMT de laboratoire**

<b>Format de fichier standard</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre de B ou Valeur de l'acte selon la nomenclature (en euros)	N décimale, >=0
Valeur de l'acte selon la liste des actes hors nomenclature (en euros)	N décimale, >=0
Cotation interne de l'acte Sans Nomenclature	N décimale, >=0
Numéro de SAMT de laboratoire	SA de l'arbre analytique (AA ou NA) avec les racines acceptées : NA : 9323
Code NABM ou RIHN ou actes complémentaires [Facultatif]	Code numérique sur 4 caractères maximum

<b>Format de fichier multi-finess</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre de B ou Valeur de l'acte selon la nomenclature B (en euros)	N décimale, >=0
Valeur de l'acte selon la liste des actes hors nomenclature (en euros)	N décimale, >=0
Cotation interne de l'acte Sans Nomenclature	N décimale, >=0
Numéro de SAMT de laboratoire	SA de l'arbre analytique (AA ou NA) avec les racines acceptées : NA : 9323
Code NABM ou RIHN ou actes complémentaires [Facultatif]	Code numérique sur 4 caractères maximum [Facultatif]

> Le dernier champ est facultatif. Si vous n'avez pas l'information, mettre des « ; »

*Exemple de données :*

0000000000000000000015;0;30;0;0;92221;4208  
0000000000000000000018;150;0;0;0;9221100;  
0000000000000000000018;0;0;0;20;9221100;

#### 4.1.4.3. Fichier 4bis : Recueil des actes sans nomenclature et de leurs cotations (facultatif)

<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
Code Acte Interne	alphaN,
Libellé de l'acte	alphaN
Nature de la cotation	alphaN
Cotation	N décimal >= 0

#### 4.1.4.4. Fichier 5 : consommation des omégas par séjour et SAC de réanimation (facultatif si utilisation du fichier 1 correspondance UM-SA)



Si vous utilisez le fichier 2 pour réaliser la correspondance UM-SA, ce fichier doit être créé.

<b>Format de fichier standard</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre total d'OMEGA	N entier, >0
Numéro de la SAC de réanimation	SA de l'arbre analytique NA : 9333

<b>Format de fichier multi-finess</b>	
<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Nombre total d'OMEGA	N entier, >0
Numéro de la SAC de réanimation	SA de l'arbre analytique NA : 9333

#### 4.1.4.5. Fichier 6 : Consommation de SIIPS par UM (Facultatif)

<b>Libellé des champs</b>	<b>Descriptif</b>
N° FINESS PMSI	Sur 9 chiffres
Identifiant séjour	Numéro de séjour
Ordre de passage dans le séjour(ième SA)	N entier, >0
Numéro de l'UM du PMSI ou numéro de la SAC/SAMT (dialyse/rdth) du PMSI	Selon les UM du PMSI ou selon le découpage en SA de l'établissement dans ARCAAnH
Nombre de journées ou de séances	N entier, >=0
Point SIIPS de base	Valeur acceptée 1, 4, 10, 20
Point SIIPS technique	Valeur acceptée 1, 4, 10, 20, 45, 70
Point SIIPS relationnel	Valeur acceptée 1, 4, 10, 20

> Cas des RUM ≤ 7 jours

Le recueil se fait par RUM c'est-à-dire 1 ligne de recueil = 1 RUM quel que soit le mode de recueil en interne (pas de transmission du recueil brut des établissements).

> Cas des RUM > 7 jours

Si l'établissement a réalisé plusieurs cotations SIIPS pendant le RUM, et que ce RUM est supérieur à 7 jours il doit fournir plusieurs lignes de recueil par RUM :

- 1 ligne de recueil par RUM par tranche de 7 jours
- 1 ligne de recueil par RUM pour le résidu inférieur à 7 jours (cas où le nombre de journées n'est pas un multiple de 7)

L'établissement doit affecter à chaque RUM un nombre de journées  $\leq$  au nombre de journées du PMSI. Cela signifie que la cotation SIIPS peut être réalisée sur une partie seulement des journées du RUM.

Nous n'attendons pas un recueil exhaustif des RUM dans le fichier des SIIPS.

Si l'établissement participe à l'ENC :

> Cas où l'établissement réalise la correspondance UM-SA (saisie manuelle ou import du fichier 1 dans ARAMIS) : L'établissement doit importer ces UM dans ce fichier.

> Cas où l'établissement importe le fichier 2 dans ARAMIS : L'établissement doit importer ces SA dans ce fichier.

Si l'établissement ne participe pas à l'ENC et coche qu'il souhaite recueillir seulement les SIIPS alors l'établissement doit seulement compléter les phases suivantes dans ARAMIS :

- > - Identification
- > - Importation PMSI
- > - Identification du séjour
- > - Consommation d'UO: L'établissement doit importer ces UM dans ce fichier
- > - Transmission des données ENC sur la plateforme

Si une des variables SIIPS est manquante sur une ligne, cette ligne ne sera pas prise en compte pour le déversement des charges sur le séjour.

#### **4.1.5. Fichiers 7 à 9 : Charges directes au séjour**

L'établissement doit importer les fichiers des charges suivies au séjour.

Les fichiers sont importables un à un.

2 fichiers au maximum peuvent être importés à cette étape.

Le fichier 7, des charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation, commun aux ex-OQN et ex-DGF est obligatoire.

Selon le statut de l'établissement, l'établissement n'a pas les mêmes fichiers à importer :

Statut ex-OQN : possibilité d'importer les fichiers 7 et 8

Statut ex-DG : possibilité d'importer les fichiers 7 et 9

Dans le cas où l'établissement a plusieurs fichiers pour le même type de données, c'est à lui de concaténer ses fichiers en 1 seul pour l'importation ARAMIS.

4.1.5.1. Fichier 7 : charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation –(Obligatoire)

<i>Format de fichier standard</i>	
<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 1 à 15)	LF : valeurs 1 à 15
Montant de la dépense	N décimal, >0
Date	JJMMAAAA
Code UCD ou LPP	7 ou 13 caractères numériques
Numéro de SA sur laquelle la charge est affectée	SAC ou SAMT (toutes intégralement)

<i>Format de fichier multi-finess</i>	
<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 1 à 15)	LF : valeurs 1 à 15
Montant de la dépense	N décimal, >0
Date	JJMMAAAA
Code UCD ou LPP	7 ou 13 caractères numériques
Numéro de SA sur laquelle la charge est affectée	SAC ou SAMT (toute intégralement)

> Champ date : il s'agit de la date d'administration ou de dispensation pour les spécialités médicales

> Champ code UCD / LPP : il s'agit du code UCD pour les spécialités médicales et du code LPP pour les DMI et consommables.

> Les 3 derniers champs sont facultatifs.

- Si vous n'avez pas l'information, mettre des « ; ».
- Si le N° de SA est renseigné de manière exhaustive, cela va permettre de créer le fichier d'import de la Phase 6 d'ARCAH.

Liste des types de charge :

Type de charges	Désignation des charges à fournir dans les fichiers à importer
1	Spécialités pharmaceutiques liste en sus des prestations d'hospitalisation
2	Spécialités pharmaceutiques hors liste en sus des prestations d'hospitalisation
3	Médicaments sous AP-AC
4	Produits sanguins labiles

5	DMI liste en sus des prestations d'hospitalisation
6	DMI hors liste en sus des prestations d'hospitalisation
7	Consommables médicaux
8	Sous-traitance à caractère médical – Imagerie médicale
9	Sous-traitance à caractère médical – Laboratoires
10	Sous-traitance à caractère médical – Laboratoires Hors nomenclature
11	Sous-traitance à caractère médical – Explorations fonctionnelles
12	Sous-traitance à caractère médical – Autre
14	Consommables médicaux liste traceurs de radiofréquence
15	Sous-traitance – Transport des patients (hors SMUR)

#### Précisions sur l'affectation des charges médicales sur les séjours de séances :

Pour le codage des séances, deux modes d'enregistrement sont possibles pour un même cycle de séances : soit un seul RSA contenant n séances, soit n RSA à chaque venue.

Dans le deuxième cas, il faut veiller à bien répartir les charges à caractère médical suivies au séjour sur l'ensemble des venues d'un cycle de séances. Si cela n'est pas réalisé l'ensemble des charges à caractère médical pèseront sur une seule des venues d'un cycle de séance et la valorisation de ces GHM devient inexploitable.

#### 4.1.5.2. Fichier 8 : charges médicales issues des comptes de tiers (ex-OQN)

<i>Format de fichier standard</i>	
<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 21 à 23)	LF : valeurs 21 à 23
Montant de la dépense	N décimal, >0
Date	JJMMAAAA
Code UCD ou LPP	7 caractères numériques

<i>Format de fichier multi-finess</i>	
<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 21 à 23)	LF : valeurs 21 à 23
Montant de la dépense	N décimal, >0
Date	JJMMAAAA
Code UCD ou LPP	7 caractères numériques

Liste des types de charge :

Type de charges	Désignation des charges à fournir dans les fichiers à importer
21	Spécialités pharmaceutiques en comptes de tiers liste en sus des prestations d'hospitalisation
22	DMI en comptes de tiers liste en sus des prestations d'hospitalisation
23	Autres charges médicales en comptes de tiers

- > Champ date : il s'agit de la date d'administration ou de dispensation pour les spécialités médicales.
- > Champ code UCD / LPP : il s'agit de code UCD pour les spécialités médicales et du code LPP pour les DMI et consommables.
- > Les 2 derniers champs sont facultatifs. Si ces dates et codes UCD/LPP ne sont pas disponibles, mettre les champs à vide.

#### 4.1.5.3. Fichier 9 : Honoraires des PH ou Rémunération à l'acte pour les établissements (ex-DG)

<i>Format de fichier standard</i>	
<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 31 à 40)	LF : valeurs 31 à 40
Montant de la dépense	N décimal, >0
Date	JJMMAAAA

<i>Format de fichier multi-finess</i>	
<i>Libellé des champs</i>	<i>Descriptif</i>
N° Finess	N° FINESS (9 caractères) de l'archive PMSI contenant le séjour
Identifiant séjour	alphaN, 20 caractères maximum
Type de dépense (de 31 à 40)	LF : valeurs 31 à 40
Montant de la dépense	N décimal, >0
Date	JJMMAAAA

Avec les types de dépenses suivantes :

<b>Numéro type de dépenses</b>	<b>Libellé honoraire</b>
31	Honoraires des PH
32	Rémunération à l'acte du personnel médical - imagerie médicale
33	Rémunération à l'acte du personnel médical - laboratoires d'anatomie pathologie
34	Rémunération à l'acte du personnel médical - autre laboratoire
35	Rémunération à l'acte du personnel médical - anesthésie
36	Rémunération à l'acte du personnel médical - obstétrique
37	Rémunération à l'acte du personnel médical - chirurgie
38	Rémunération à l'acte du personnel médical - autres actes médicaux
39	Rémunération à l'acte du personnel soignant
40	Rémunération à l'acte du personnel autre

Le dernier champ est facultatif. Si la date n'est pas disponible, mettre le champ à vide.

## 5. Guide ARAMIS SMR

### Evolutions du logiciel par rapport à N-1

- Fichier 11 : Prise en compte du CSAR. Cf. § 5.1.11
- Fichier 12 supprimé

### Manuel du logiciel ARAMIS SMR

Le manuel d'utilisation du logiciel est disponible dans le logiciel dans le Menu « Aide » puis « Manuel d'utilisation » et sur la page internet de l'[ENC SMR 2024](#)

### Format des fichiers d'import ARAMIS SMR

#### 5.1.1. Les archives PMSI

L'archive PMSI à importer correspond à l'archive enregistrée dans le répertoire de sauvegarde de l'application DRUIDES.

### Rappels sur le fonctionnement actuel de la gestion des archives par DRUIDES

## Attention aux archives



Quelle archive est utilisée par les outils de TAS HAS, ENC et contrôles externes ?

**Méthode à utiliser :**  
Accès au répertoire de sauvegarde de DRUIDES  
De l'utilisateur qui a fait l'export

**Attention :**

Autres commandes

- ✗ Exporter pour dépôt manuel sur ePMSI
- ✗ Commander trait. e-PMSI sans transmettre
- ✗ Générer IN et OUT (ancien format)

**Les fichiers générés en IN/OUT (ancien format) ne servent pas à cette fonctionnalité :**  
→ Ils servent à alimenter des outils au sein de vos SIH fonctionnant avec l'ancienne architecture des archives

**Les fichiers générés par la fonction « exporter pour dépôt manuel sur ePMSI » contiennent seulement une partie des archives**  
→ Cela sert à réaliser une transmission vers e-PMSI en passant par le site e-PMSI (sans passer par DRUIDES)

- Pour les établissements ex-DAF, le fichier attendu est nommé :  
"<N°Finess>.2024.12.SEJOURS.SEJOURS.<Date/heure/min>.<UID>.zip".
- Pour les établissements ex-OQN, le fichier attendu est nommé :  
"<N°Finess>.2024.12.RSFOQN.RSFOQN.<Date/heure/min>.<UID>.zip".

### 5.1.2. Identifiant séjour des fichiers ARAMIS (fichier 0)

L'ENC fait correspondre des données PMSI avec d'autres données du système d'information de l'établissement, et ce, par séjour.

Dans le cas où le numéro de séjour administratif ou le numéro de séjour SMR (numéros présents dans le recueil PMSI) n'est pas celui utilisé dans les fichiers de suivis au séjour, l'établissement devra fournir un fichier de correspondance. Pour chaque identifiant séjour SMR, il devra fournir une table de correspondance entre numéro de séjour SMR et numéro de séjour interne.

Ce fichier est à fournir si l'établissement utilise un numéro interne pour tous les fichiers séjours ci-après. Il doit y avoir une unicité dans la correspondance entre le numéro de séjour administratif et le numéro de séjour interne.

Le format du fichier attendu est le suivant :

Libellé du champ	Spécificité du champ
Numéro de séjour SMR	Identifiant séjour SMR défini dans le recueil PMSI Taille maximum : 20 caractères
Numéro de séjour interne	Taille maximum : 20 caractères

Exemple de fichier :

```
0000010;A253
0000011;A254
```

### 5.1.3. Correspondance UM-SAC (fichier 1)

Ce fichier est impératif pour connaître le nombre de jours passés dans chaque SAC.

Une SAC doit pouvoir correspondre à une ou plusieurs UM. A l'inverse, une UM ne pourra être rattachée qu'à une seule SAC.

Champs à fournir	Spécificité du champ
Numéro d'UM	Numéro d'UM défini dans le PMSI (4 caractères à partir de la position 120)
Numéro de SAC	Selon le découpage de l'établissement

Exemple de fichier :

```
UM01;93452211
UM02;93451415
```

### 5.1.4. Fichier 2 : Charges de matériel médical

Libellé du champ	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Type de dépense	1=Matériel médical loué « liste traceurs » 2=Matériel médical acheté ou en crédit bail « liste traceurs » 3=Matériel médical loué 4=Matériel médical acheté ou en crédit bail
Date de début d'utilisation	Date de début d'utilisation (à défaut date de location)
Date de fin de d'utilisation	Date de fin d'utilisation (à défaut date de location)
Montant en euros	Montant de la facture pour 1 et 3 Montant d'amortissement pour 2 et 4 Décimale acceptée

NB :

Le matériel médical dit "traceur" correspond aux éléments dont les coûts unitaires ou le volume de consommation sont discriminants sur les coûts des séjours SMR de votre établissement.

L'ATIH préconise les dates **d'utilisation** du matériel. Le matériel est obligatoirement utilisé quand le patient est dans l'établissement. Si le matériel est installé et/ou désinstallé avant et/ou après le séjour, l'établissement doit indiquer **les dates de premier jour présence et/ou dernier jour de présence** puisque le coût est mis sur le séjour de l'année PMSI étudiée.

Exemple de fichier :

0000046;3;09012013;29012013;35.77

0000022;3;30012013;13022013;50.07

0000093;3;18022013;27022013;28.61

0000046;3;30012013;27022013;51.87

### 5.1.5. Fichier 3 : Charges de spécialités pharmaceutiques, PSL, consommables affectables à une séquence

Libellé du champ	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Type de dépense	Sur 2 caractères : 10=Spécialités pharmaceutiques LES + LES SMR 11=Spécialités pharmaceutiques « liste traceurs complémentaire ENC » 12=Spécialités pharmaceutiques hors [LES, LES SMR et liste traceurs complémentaires ENC] 13=Médicaments sous AAP-AAC-CPC 14=PSL 15=Consommables médicaux « liste traceurs » 16=Consommables médicaux
Date	Pour 10 à 14 : Date d'administration (à défaut date de dispensation) Pour 15 et 16 : Date d'utilisation (à défaut date de dispensation)
Montant en euros	Décimale acceptée
Code UCD ou code LPP	Code UCD pour les types 10 et 11 Code LPP pour le type 15

L'application permet d'exporter un fichier .txt à importer ultérieurement en phase 6-cd d'ARCAH.

NB :

- Type de dépense 10 "Spécialités Pharmaceutiques LES + LES SMR" : les codes UCD concernés sont ceux déclarables en sus aux dates autorisées (Cf. site internet de l'ATIH) ;

- Type de dépense 11 "Spécialités pharmaceutiques - liste traceur complémentaire ENC" : la liste des UCD concernées est mise à jour et publiée pour chaque campagne sur le site internet de l'ATIH.

Les consommables médicaux dits "traceurs" sont les éléments dont les coûts unitaires ou le volume de consommation sont discriminants sur les coûts des séjours SMR de l'établissement.

Exemple de fichier :

0000348;12;22092013;31.32;9204632

0000209;12;18052013;28.65;9048669

0000064;12;03022013;9.51;9194069

**5.1.6. Fichier 4 : Charges de dispositifs médicaux, transport et sous-traitances affectables à un séjour**

Libellé du champ	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Type de dépense	Sur 2 caractères : 29 = Sous-traitance à caractère médical – Laboratoire HN 30= Sous-traitance à caractère médical – Laboratoire 31= Sous-traitance à caractère médical – Imagerie 32= Sous-traitance à caractère médical – Exploration fonctionnelle 33= Sous-traitance : Confection de prothèses et d'ortho-prothèses 35= Dispositifs médicaux utilisés principalement au cours du processus d'appareillage et de confection de prothèses et d'ortho-prothèses 36= Sous-traitance : transport des patients hors SMUR 21=Sous-traitance – Autre sous-traitance
Montant en euros	Décimale acceptée

Exemple de fichier :

0000348;30;100

0000349;31;150

**5.1.7. Fichier 7 : Honoraires des médecins libéraux et les intervenants de RR transitant par les comptes de tiers pour les ex-OQN**

Libellé du champ	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Date de réalisation de l'acte	
Type d'honoraire	Sur 2 caractères : 50=Honoraires médicaux - médecins SMR 51=Honoraires - autres intervenants RR 52=Honoraires médicaux - Imagerie 53=Honoraires médicaux - Laboratoires 54=Honoraires médicaux - Autres
Montant Base de remboursement	Décimale acceptée

Dates non obligatoires pour les types d'honoraires 52 et 53

Exemple de fichier :

0000001;03012013;53;29.57

0000001;04012013;51;16.32

0000293;29072013;53;30.11

0000293;30072013;51;16.13

0000294;09072013;50;23

**5.1.8. Fichier 8 : Honoraires de l'activité libérale pour les patients SMR (établissement ex-DAF)**

Libellé du champ	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Date de réalisation des actes	
Type d'honoraire	60 : Honoraires des PH 61 : Honoraires des personnels de rééducation - réadaptation
Montant « Base de remboursement » déduction faite des retenues et versements (= honoraires - % redevance)	Décimale acceptée

Exemple de fichier :

0000001;03012013;60;39.57  
 0000001;04012013;60;56.32  
 0000293;29072013;60;38.11  
 0000294;09072013;61;83

**5.1.9. Fichier 9 : Consommation de SIIPS par séjour et par UM**

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Code UM	Code UM du PMSI
Date de la période de recueil	Indiquer la date du lundi du RHS considéré
Journées de présence semaine et week-end	Journée de présence du PMSI
Point SIIPS de base	Indiquer la valeur du point SIIPS (0, 1 ; 4 ; 10 ; 20)
Point SIIPS technique	Indiquer la valeur du point SIIPS (0, 1 ; 4 ; 10 ; 20)
Point SIIPS relationnel	Indiquer la valeur du point SIIPS (0, 1 ; 4 ; 10 ; 20)

Exemple de fichier :

0000001;UM01;07012023;1111111;10;4;10  
 0000001;UM01;14012023;1111111;10;4;10  
 0000002;UM01;21012023;1111111;10;4;10  
 0000002;UM01;28012023;1111000;10;4;10  
 0000003;UM01;07012023;1111111;4;1;1  
 0000005;UM01;31122023;1111111;10;1;1  
 0000005;UM01;07012023;1111111;4;1;1

**5.1.10. Fichier 10 : Consommation d'UO des SAMT Plateaux produisant des actes CCAM ou B pour les patients hospitalisés en SMR**

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Nombre d'UO consommées	Nombre de B ou nombre d'ICR ou nombre d'une autre UO MT
Numéro de SAMT	Selon le découpage de l'établissement. Les types de plateaux retenus sont les plateaux de laboratoire, d'imagerie, d'explorations fonctionnelles Sont également incluses les MIG ayant des recueils au séjour comme les SAMT plateaux : Q021 et Q023 pour le SMUR, et V02 pour COMETE
Code acte	Code acte laboratoire selon référentiel NABM, RIHN, Listes actes complémentaires Alphanumérique, 4 caractères maximum (Facultatif)

Exemple de fichier :

0000046;100;9328301 ;1140

0000022;1000;93251101 ;1156

Nota : ARAMIS signale une anomalie « F10-C05 : SAMT non déclarée dans ARCAAnH ou sans UO pour les hospitalisés SMR dans ARCAAnH ou sans recueil attendu en fichier 10 ARAMIS » lorsque :

- le numéro de SAMT est présent dans ARAMIS mais n'existe pas dans ARCAAnH (Corriger le découpage analytique d'ARCAAnH ou le fichier ARAMIS selon la réalité des données).
- OU le n° de SAMT est présent dans ARCAAnH mais aucune UO est renseignée pour les hospitalisés SMR dans ARCAAnH : cette SAMT est donc considérée comme ne travaillant pas pour les hospitalisés SMR, aucun recueil au séjour SMR n'est alors attendu.(Corriger les UO ARCAAnH ou le fichier ARAMIS selon la réalité des données).
- OU le n° de SAMT est présent dans ARCAAnH avec comme nature d'UO "Montant\_ST" signifiant que le suivi au séjour est réalisé en montant de sous-traitance dans le fichier 4 ARAMIS. Aucun recueil en UO n'est donc attendu en fichier 10. (Corriger la nature d'UO ARCAAnH ou le fichier ARAMIS selon la réalité des données).

**5.1.11 Fichier 11 : Consommations de minutes des SAMT Plateaux SMR et des SAMT Métiers de RR**

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
Date de réalisation de l'acte	JJMMAAAA ou JJ-MM-AAAA ou JJ/MM/AAAA
Code CSARR Ou Code CCAM Ou code CSAR	Selon codification du Catalogue CSARR et CSAR + liste restreinte d'actes CCAM correspondant à une activité de RR
Durée en minute de réalisation de l'acte	Nombre entier positif
Numéro SAMT métiers RR	Selon découpage de l'établissement.
Numéro SAMT plateaux SMR	Selon découpage de l'établissement. + SA 936611 « Atelier d'appareillage et de confection » A renseigner seulement dans le cas où l'acte est réalisé sur un plateau SMR Si le champ « Type d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluriprofessionnels ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR » = C : ce champ doit obligatoirement être vide
Code appareillage	Code A, B et/ou C en fonction du CSARR. Ne peut concerner qu'un acte CSARR
Code modulateur de lieu	Selon codification du Catalogue CSARR et CSAR
Code modulateur de patient	Selon codification du Catalogue CSARR (CSAR : champ vide)
Code modulateur de technicité	Selon codification du Catalogue CSARR et CSAR
Nombre réel de patients	Valeur numérique comprise entre 1 et 99 (Information à continuer à recueillir pour les actes CSAR, en information complémentaire de celles du PMSI)
Nombre d'intervenants	Valeur numérique comprise entre 1 et 99 (CSAR : champ vide)
Extension documentaire ou Extension PMSI	Selon codification du Catalogue CSARR et CSAR, et extension PMSI des actes CCAM de RR *
Type d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluriprofessionnel ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR	P = intervenant principal (pour celui ayant codé au PMSI) C = co-intervenant (pour celui ayant co-réalisé l'acte avec l'intervenant principal) (Champ vide si non concerné)  Actes CSARR : concerne les actes de RR réalisés en pluriprofessionnels ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR. Recueil des actes des co-intervenants facultatif. S'il est réalisé, ce champ doit obligatoirement être renseigné pour les actes concernés ainsi que le champ « nombre d'intervenant ».  Actes CSAR : - Recueil des actes des co-intervenants obligatoire pour l'acte 11E11. Ce champ doit obligatoirement être renseigné pour les actes concernés. - Recueil des actes des co-intervenants facultatif pour les autres actes CSAR ayant la modalité pluriprofessionnelle. S'il est réalisé, ce champ doit obligatoirement être renseigné pour les actes concernés
Modulateur de temps	Selon codification du Catalogue CSAR

Modalité collective	Selon codification du Catalogue CSAR
Modalité pluriprofessionnelle	Selon codification du Catalogue CSAR
Niveau/module de technicité	Selon codification du Catalogue CSARR et CSAR

\* Extension PMSI des actes CCAM de RR : sont acceptés P0 ou -P0 et P1 ou -P1.

Champs à fournir	Spécificité du champ	Exemple	Rapprochement avec PMSI
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)	120000904	Identique ENC et PMSI (sauf si numéro interne)
Date de réalisation de l'acte		02072018	Identique ENC et PMSI
Code CSARR Ou Code CCAM ou Code CSAR	Selon codification du Catalogue CSARR + liste restreinte d'actes CCAM correspondant à une activité de RR + codification du Catalogue CSAR	PEM+155 AHQP002 11E11	Identique ENC et PMSI
Durée en minute de réalisation de l'acte	Nombre entier positif	60	<b>Recueil spécifique ENC</b>
Numéro SAMT métiers RR	Selon découpage de l'établissement.	93272210	En lien avec code intervenant PMSI 1 code PMSI = 1 SAMT MRR si un seul type d'intervenant 1 code PMSI = x SAMT MRR si plusieurs types d'intervenant <b>Recueil spécifique ENC</b>
Numéro SAMT plateaux SMR	Selon découpage de l'établissement. A renseigner seulement dans le cas où l'acte est réalisé sur un plateau SMR ou l'atelier d'appareillage et de confection Ne pas renseigner pour un acte réalisé en pluriprofessionnel dont le type d'intervenant est « C »	936611	Codes modulateurs de technicité, de lieux, extension documentaire, extension PMSI orientent partiellement la localisation des actes sur ou hors de plateaux RR Mais tous les PRR ne sont pas identifiés, l'atelier non plus <b>Recueil spécifique ENC</b>
Code appareillage	Code A, B ou C en fonction du CSARR. Ne peut concerner qu'un acte CSARR	ABC	Identique ENC et PMSI
Code modulateur de lieu	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR	L3 Champ vide « ; »	Identique ENC et PMSI
Code modulateur de patient n°1	Selon codification du Catalogue CSARR	EZ Champ vide « ; »	CSARR : Identique ENC et PMSI CSAR : champ vide
Code modulateur de technicité	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR	QM Champ vide « ; »	Identique ENC et PMSI
Nombre réel de patients	Valeur numérique comprise entre 1 et 99	1	CSARR : Identique ENC et PMSI <b>CSAR : Recueil spécifique ENC</b>

Nombre d'intervenants	Valeur numérique comprise entre 1 et 99 <b>Uniquement pour les actes CSARR</b>	3 Champ vide « ; »	CSARR : Identique ENC et PMSI CSAR : champ vide
Extension documentaire ou Extension PMSI	Selon codification du Catalogue CSARR <b>ou CSAR</b> et extension PMSI des actes CCAM de RR	P3 Champ vide « ; »	Identique ENC et PMSI
Type d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluri-professionnel ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR	P = intervenant principal (pour celui ayant codé au PMSI) C = co-intervenant (pour celui ayant co-réalisé l'acte avec l'intervenant principal)  <b>CSAR : obligatoire pour 11E11</b>	P Champ vide « ; »	<b>Recueil spécifique ENC</b>
<b>Modulateur de temps</b>	<b>Selon codification du Catalogue CSAR</b>	<b>T0</b> Champ vide « ; »	CSARR : champ vide CSAR : Identique ENC et PMSI
<b>Modalité collective</b>	<b>Selon codification du Catalogue CSAR</b>	<b>1</b> Champ vide « ; »	CSARR : champ vide CSAR : Identique ENC et PMSI
<b>Modalité pluriprofessionnelle</b>	<b>Selon codification du Catalogue CSAR</b>	<b>1</b> Champ vide « ; »	CSARR : champ vide CSAR : Identique ENC et PMSI
<b>Niveau/module de technicité</b>	<b>Selon codification du Catalogue CSAR</b>	<b>2</b> Champ vide « ; »	CSARR et CSAR : Identique ENC et PMSI

Exemple de fichier :

```

120000904;02/07/2025;PEM+155;60;93272210;936611;ABC;;;1;;;;;
120000904;02/07/2025;CER+223;10;9327220102;932717860;;;QF;2;;P5;;;;
120000518;10/02/2025;ALPQ002;25;93272001;;;ZV;EZ;;1;;;;;
120000518;15/02/2025;PCM+262;12;93272315;;;;;5;;;;;
180000326;16062025;07S12;30;93272315;9327178;;;;;1;3;;P;;;
180000326;16062025;07S12;20;93272201;;;;;1;3;;C;;;
180000326;16062025;07S12;20;93272206;;;;;1;3;;C ;;;
180000330;27-06-2025;11S02;50;93272206;93271207;;;QS;1;;;T1;;;2
180000330;29-06-2025;11E11;25;93272001;;;;;1;3;;P;;;1;
180000330;29-06-2025;11E11;25;93272201;;;;;1;3;;C;;;1;
180000330;29-06-2025;11E11;25;93272206;;;;;1;3;;C;;;1;
180000346;21072025;01S09;10;93272209;;;;;6;;;T1;1;;

```

### 5.1.12. Fichier 13 : Consommation de minutes sur l'atelier d'appareillage

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)
N° de SA Atelier d'appareillage et confection	Selon découpage de l'établissement
Nombre de minutes	Nombre de minutes sans codage CSARR/CSAR consacrées à la confection de l'appareillage/prothèse/ortho-prothèse quel que soit le type de personnel.

**Précisions : Recueillir uniquement les minutes de l'activité non codable en CSARR/CSAR (couturière, préparation plâtre, activité liée à la pose d'attelle...).**

Exemple de fichier :

```
0000004;936611;60  
0000009;936611;120  
0000012;936611;90
```

## 6. Guide ARAMIS HAD

### Evolutions du logiciel par rapport à N-1

- Connexion à ARAMIS HAD : Vous devez vous identifier avec votre compte PLAGE avec des droits Gestionnaire de Fichier sur PMSI pour accéder à ARAMIS.
- Import des données PMSI : Ce sont les archives issues de DRUIDES qui sont à importer. Cf. § 6.1.1

### Manuel du logiciel ARAMIS HAD

Pour le manuel du logiciel, il faut se référer au document dans le logiciel dans le Menu « Aide » puis « Manuel d'utilisation ».

### Format des fichiers d'import ARAMIS HAD

#### 6.1.1. Les archives PMSI

Les deux fichiers « .in.zip et .out.zip » ne sont plus acceptés dans le logiciel ARAMIS HAD.

L'archive PMSI à importer correspond à l'archive enregistrée dans le répertoire de sauvegarde de l'application DRUIDES.

### Rappels sur le fonctionnement actuel de la gestion des archives par DRUIDES

## Attention aux archives



Quelle archive est utilisée par les outils de TAS HAS, ENC et contrôles externes ?

**Méthode à utiliser :**  
Accès au répertoire de sauvegarde de DRUIDES  
De l'utilisateur qui a fait l'export

1 Chemin d'accès à l'archive

2 Archive générée suite à un export ou une transmission, le nom précise :  
<N°Finess>.<Année>.<Mois de transmission>.<Cat données>.<Sous-cat données>.<Date/heure/min>.<UID>.zip

3 Copier l'archive dans un répertoire accessible dans le temps à d'autres utilisateurs

**Attention :**

Les fichiers générés en IN/OUT (ancien format) ne servent pas à cette fonctionnalité :  
→ Ils servent à alimenter des outils au sein de vos SIH fonctionnant avec l'ancienne architecture des archives

Les fichiers générés par la fonction « exporter pour dépôt manuel sur ePMSI » contiennent seulement une partie des archives  
→ Cela sert à réaliser une transmission vers e-PMSI en passant par le site e-PMSI (sans passer par DRUIDES)

- Pour les établissements ex-DG, le fichier attendu est nommé :  
<N°Finess>.2025.12.HAD.SEJOURS.SEJOURS.<Date/heure/min/sec>.<UID>.zip.
- Pour les établissements ex-DG, le fichier attendu est nommé :  
<N°Finess>.2025.12.HAD.RSFOQN.RSFOQN.<Date/heure/min/sec>.<UID>.zip  
(avec <Date/heure/min/sec> au format AAAAMMJJHHMMSS)

### 6.1.2. Identifiant séjour des fichiers ARAMIS (fichier 0)

Le fichier 0 permet la correspondance numéro de séjour PMSI HAD et numéro de séjour administratif.

Champs à fournir	Spécificité du champ
Numéro de séjour PMSI HAD	Identifiant séjour définit dans le recueil PMSI (*)
Numéro de séjour interne	Taille maximum : 20 caractères

#### (\*) Identification des numéros de séjour PMSI HAD du fichier RPSS :

L'identifiant séjour PMSI HAD définit dans le recueil RPSS se situe :

- > de la position 42 à 50 pour les OQN (appelé « Numéro d'entrée ») - Taille : 9 caractères,
- > de la position 42 à 61 pour les ex-DGF (appelé « Numéro de séjour en HAD ») - Taille : 20 caractères.

Il est formaté sur un nombre de caractères fixes et il est complété si nécessaire par des 0 à gauche ou par des espaces.

Exemple de 2 numéros de séjour PMSI HAD :

« 000000000000000010085 » et « 256 » »

Lors de l'importation des fichiers de recueil au séjour comportant le numéro de séjour PMSI HAD, les espaces ne sont pas obligatoires contrairement aux 0 qui doivent être présents.

Pour reprendre l'exemple précédent des 2 numéros de séjour PMSI HAD, vous pourrez indiquer « 000000000000000010085 » et « 256 »

#### Exemples de fichier 0 :

- Si les n° de séjours PMSI sont complétés avec des 0 :

```
1 000000000000000010085;15000
2 000000000000000010086;15001
```

- Si les n° de séjours PMSI sont complétés avec des espaces, pas besoin de les renseigner :

```
1 256;15099
2 257;15001
```

### 6.1.3. Fichier 1 : Charges de matériel médical en location

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Type de dépense	1=Matériel médical « liste traceurs » 2=Matériel médical « hors liste traceurs » 3=Matériel à pression négative
Date de début d'utilisation dans le séjour	L'installation a pu avoir lieu sur l'année N-1 La date d'installation ou de début de location peut se substituer à la date de début d'utilisation
Date de fin d'utilisation dans le séjour	L'enlèvement peut avoir lieu sur l'année N+1 La date d'enlèvement ou de fin de location peut se substituer à la date de fin d'utilisation
Nature de la date	1=<Date de début/fin d'utilisation> 2=<Date de début/fin d'installation/enlèvement> 3=<Date de début/fin de location>
Montant total de la location en euros	Décimale acceptée

#### Exemple de fichier 1 :

1	256;1;22122019;22122019;1;39
2	257;2;26012019;27012019;3;25.99

#### 6.1.4. Fichier 2 : Charges de matériel médical acheté ou en crédit bail

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Type de dépense	4=Matériel médical « liste traceurs » 5=Matériel médical « hors liste traceurs » 6=Matériel à pression négative
Date de début d'utilisation dans le séjour	L'installation a pu avoir lieu sur l'année N-1 La date d'installation peut se substituer à la date de début d'utilisation
Date de fin d'utilisation dans le séjour	L'enlèvement peut avoir lieu sur l'année N+1 La date d'enlèvement peut se substituer à la date de fin d'utilisation
Nature de la date	1=<Date de début/fin d'utilisation> 2=<Date de début/fin d'installation/enlèvement>
Montant des amortissements correspondants à la période en euros	Décimale acceptée (saisie facultative)

#### Exemple de fichier 2 :

1	00120;1;19052017;21052017;2;13.42
2	00120;2;19052017;21052017;2;6.1

### 6.1.5. Fichier 3 : Autres charges au domicile du patient

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Type de dépense	Sur 2 caractères : 10=Spécialités pharmaceutiques liste en sus (Liste FICHCOMP LES) 11= Spécialités pharmaceutiques « liste traceur complémentaire ENC » 12= Spécialités pharmaceutiques « hors liste traceur » 21 = Spécialités pharmaceutiques « Médicaments coûteux hors liste en sus et hors AP-AC » (Liste FICHCOMP MCHL) 13= Médicaments sous AP-AC (Liste FICHCOMP AP-AC) 14=PSL 15=Consommables médicaux « liste traceurs » 16=Consommables médicaux « hors liste traceurs » 17=Sous-traitance - Laboratoire 18= Sous-traitance – Imagerie 19=Autres sous-traitances 20=Transport des patients
Montant en euros	Décimale acceptée
Date	Date d'administration pour 10, 11, 12, 13, 14 et 21 (date de livraison à défaut) Date de livraison au domicile du patient pour 15,16 (date de dotation à défaut) Date de réalisation de l'acte pour 17, 18, 19 Date de transport pour 20
Nature de la date fournie	1=Date d'administration 2=Date de livraison (ou de délivrance) 3=Date de dotation 4=Date de réalisation de l'acte 5=Date de transport 9=Autre date
Nombre de jours couverts par la livraison ou la dotation	Dans le cas où la date de livraison ou de dotation est utilisée, ce champ doit être renseigné.
Code UCD ou LPP	N, 13 caractères (facultatif)

#### Exemple de fichier 3 :

00006;15;56.04;07012019;2;7 ;  
 00006;21;68.61;14012019;2;7;9191846  
 00006;17;45.31;20012019;2;7;

**6.1.6. Fichier 4 : Charges au domicile du patient transitant par les comptes de tiers pour les ex-OQN**

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Type de dépense	Sur 2 caractères : 30= Spécialités pharmaceutiques en sus 31= Autres consommables médicaux
Montant en euros	Décimale acceptée
Date	Date d'administration pour 30 (date de livraison à défaut) Date de livraison au domicile du patient pour 31 (date de dotation à défaut)
Nature de la date fournie	1=Date d'administration 2=Date de livraison (ou de délivrance) 3=Date de dotation 9=Autre date
Nombre de jours couverts par la livraison ou la dotation	Dans le cas où la date de livraison ou de dotation est utilisée, ce champ doit être renseigné.

**Exemple de fichier 4 :**

```
1 62001;30;9.12;03032019;2;63
2 21005;30;89.145;01012019;2;90
3 21006;31;66.134;03052019;2;37
```

**6.1.7. Fichier 4bis : Médecin traitant spécifique en comptes de tiers (ex-OQN)**

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Date de passage	
Intervenant	935310204 / Médecin libéral
Montant total	Ce montant correspond à la facture totale (base de remboursement), incluant les indemnités de déplacement (IFD et IK)

**Exemple de fichier 4bis :**

00000011;02012019; 935310204;33

### 6.1.8. Fichier 5 : Suivi des intervenants en minutes

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Date de passage	Date de passage de l'intervenant au domicile du patient (*)
Intervenant	Racines de SA acceptées pour chaque section intervenant + suffixe
Nombre de minutes	Minutes passées au domicile du patient (définition plus large que le temps de soins), excluant le temps de transport.

(\*) recueil au passage : un passage = une ligne dans le fichier

#### Exemple de fichier 5 :

1	00275;02072019;935310321;10
2	00208;22052019;935310321;60

### 6.1.9. Fichier 6 : Suivi des intervenants en montants

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
Date de passage	Présence obligatoire de la date de passage (*)
Intervenant	Racines de SA acceptées pour chaque section intervenant + suffixe
Montant hors indemnités de déplacement	Ce montant correspond à la facture hors indemnités de déplacement (IFD et IK)
Nombre de passages concernés par le montant saisi	A n'utiliser qu'en cas de défaut de recueil sur une catégorie d'intervenant (expl. Aide à la vie)

(\*) recueil au passage : un passage = une ligne dans le fichier

#### Exemple de fichier 6 (sans défaut de recueil, le dernier champ n'est pas utilisé) :

1	00002;01012019;935310222;12.5;
2	00019;01012019;935310222;17.45;
3	00010;01012019;935310222;14.3;

### 6.1.10. Fichier 8 : Consommations d'UO des SAMT produisant des actes pour les patients HAD

Champs à fournir	Spécificité du champ
Identifiant séjour	Numéro de séjour HAD (PMSI ou interne)
N° SAMT	Numéro de la SAMT
Nombre d'UO consommées	Nombre entier positif
Date	Date de réalisation de l'acte
Code acte	Code acte laboratoire selon référentiel NABM, RIHN, Listes actes complémentaires Alphanumérique, 4 caractères maximum (Facultatif)

#### Exemple de fichier 8 :

00120;932331;50;20/05/2017;

## 7. Guide de VisualENC

### Objectif de l'outil

Le logiciel VisualENC est « unique » pour les ENC MCO, HAD et SMR. Il permet à l'établissement :

- > de récupérer ses données au séjour sur les atypies signalées dans les tableaux de contrôle
- > d'identifier les corrections à réaliser sur les logiciels ARCAH/ARAMIS
- > de récupérer sa base de coûts par séjour

Depuis la campagne 2019, ces informations ne sont plus présentes sur la plateforme mais sont à récupérer via le logiciel VisualENC qui permet à la fois de restituer les données au séjour mais également d'afficher le numéro de RSS/RHS/RPSS et le numéro administratif.

### **Pré Requis :**

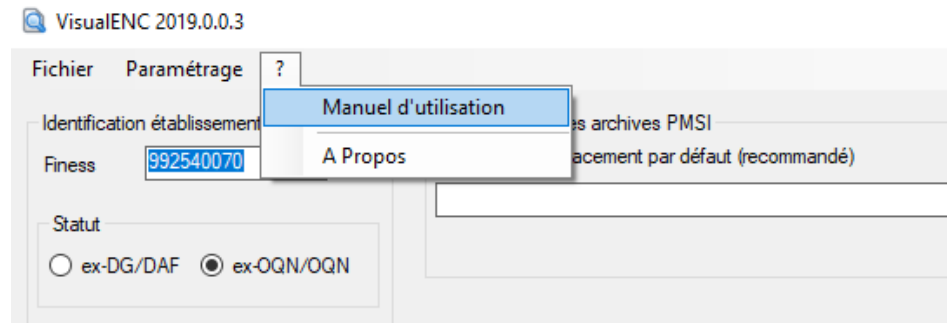
- > Les données ARCAH et ARAMIS doivent être déposées sur la plateforme eENC
- > La commande de traitement des tableaux de contrôle doit être réalisée sur la plateforme eENC
- > L'établissement doit être capable de fournir les fichiers des archives PMSI pour la période M12 ou M0 (si l'établissement a utilisé le M0 dans ARAMIS)
- > L'établissement doit également avoir un accès internet



Pour les utilisateurs réalisant plusieurs ENC (via plusieurs FINESS ou plusieurs champs), le logiciel ne peut pas gérer plusieurs identifications, il faut modifier les informations d'identification pour chaque FINESS ou champs, et relancer le traitement.

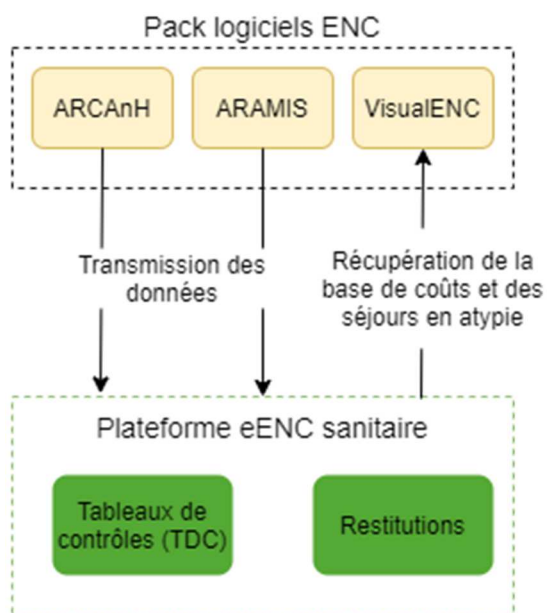
## Manuel du logiciel VisualENC

Pour le manuel du logiciel, il faut se référer au document dans le logiciel VisualENC dans le Menu « ? » puis « Manuel d'utilisation ».



## 8. Guide de la plateforme e-ENC sanitaire

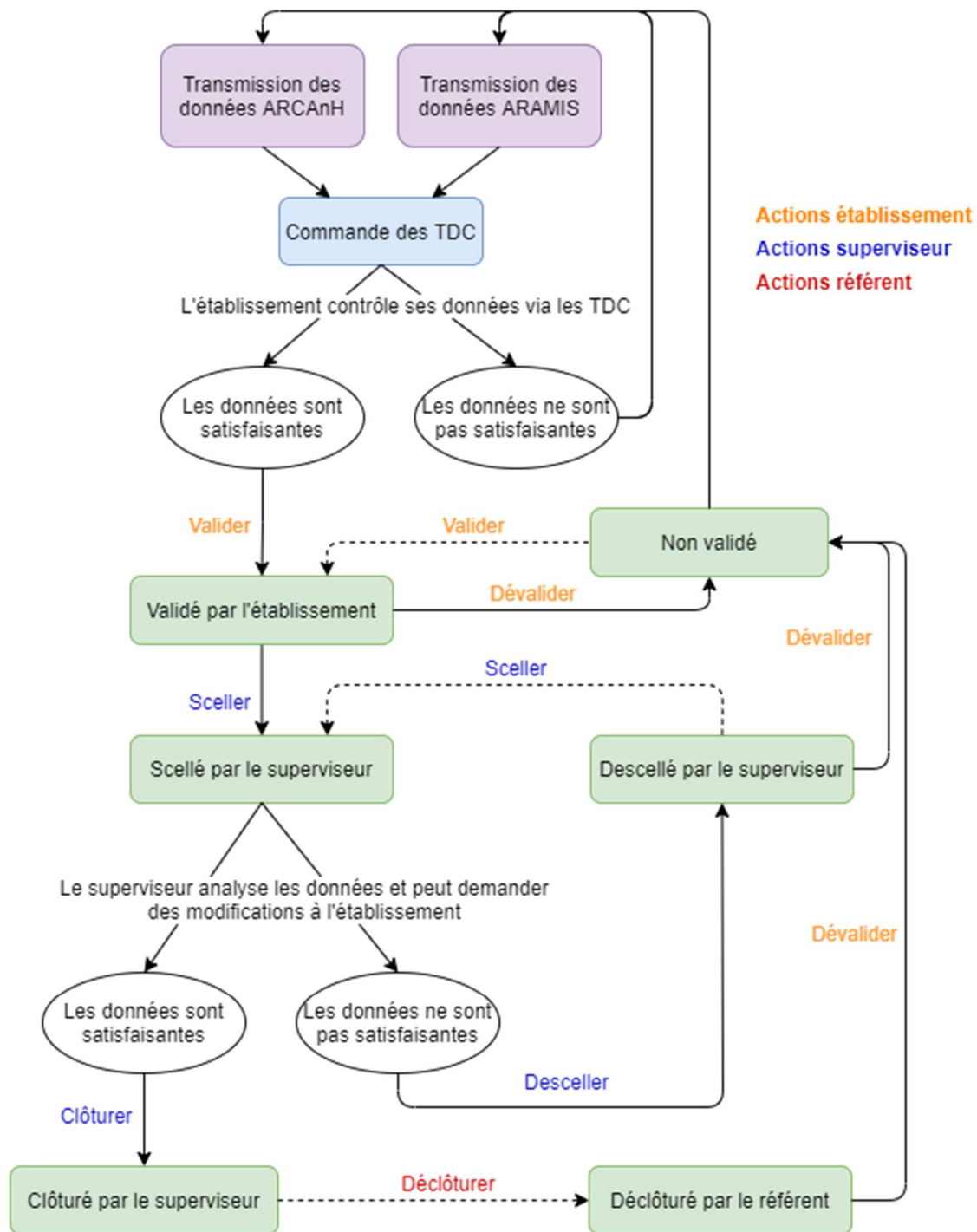
La plateforme e-ENC permet aux établissements de transmettre les données des logiciels ARAMIS et ARCAAnH, d'accéder à des tableaux de contrôles avant de valider les résultats de l'établissements et de disposer des restitutions dans le cadre de la campagne.



Le lien vers la plateforme est celui-ci : <https://enc-sanit.atih.sante.fr/enc-sanit/dashboard>

Cette partie a pour objectif de décrire l'utilisation de la plateforme e-ENC.

Schéma global du processus de validation des données sur la plateforme e-ENC

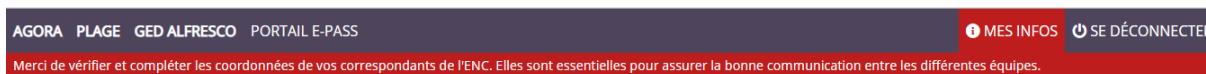


Les cases vertes correspondent aux états de validation possibles de l'établissement. Les actions, de couleurs selon le rôle de l'utilisateur, correspondent aux boutons d'action. Les actions avec une flèche en pointillée correspondent aux actions facultatives.

## Présentation générale de la plateforme

### 8.1.1. Désignation des correspondants

A l'ouverture de la plateforme, un bandeau rouge vous informe qu'il faut compléter/valider les coordonnées de vos interlocuteurs.



Ce bandeau apparaît tant que les coordonnées ne sont pas intégralement complétées et que vous n'avez pas coché la case indiquant que vous confirmez les coordonnées indiquées/modifiées.

Les coordonnées de vos interlocuteurs sont préalablement renseignées par les informations que vous nous avez déjà transmises. Elles seront mises à jour tous les ans. Pour vérifier les coordonnées préremplies, il faut aller dans le Menu « Mes infos » en haut à droite.

Merci de bien vérifier ces informations et de veiller à leur exactitude. Il faut également les mettre à jour durant la campagne en cas de changement d'interlocuteurs.

Une fois les informations vérifiées et valider, il faut cliquer la coche en dessous du tableau « Je confirme que les coordonnées ci-dessus sont exactes et à jour ». Ces informations sont à destination des superviseurs et référents ENC.

Mes infos

Voici les personnes désignées comme correspondantes de l'ENC ainsi que leurs coordonnées.  
Merci de vérifier régulièrement l'exactitude des coordonnées de vos correspondants de l'ENC.

RÔLE	NOM	PRENOM	FONCTION DANS L'ETABLISSEMENT	TELEPHONE	EMAIL	Action
Représentant de la Direction	MARTINS	Lucie	Directeur	01 02 03 04 05	lucie.martins@cliniquetest.fr	
Chef de projet ENC	DUBOIS	Lucienne	Contrôleur de gestion	01 02 03 04 06	lucienne.dubois@cliniquetest.fr	
Interlocuteur ARCAH	DUPUY	Louise	Contrôleur de gestion	01 02 03 04 07	louise.dupuy@cliniquetest.fr	
Interlocuteur ARAMIS	BARRE	Emilie	Médecin DIM	01 02 03 04 08	emilie.barre@cliniquetest.fr	
Délégué à la protection des données	ROUX	Anne	Déléguée Protection des Données	01 02 03 04 09	anne.roux@cliniquetest.fr	
Autre Interlocuteur	AUBERT	Sylvie	Secrétariat général	01 02 03 04 10	sylvie.aubert@cliniquetest.fr	
Mail générique équipe ENC					enc@cliniquetest.fr	

[Compléter les interlocuteurs](#)

Je confirme que les coordonnées ci-dessus sont exactes et à jour.

Le chef de projet accepte que ses coordonnées apparaissent sur la page "Etablissements ENC" de cette plateforme pour être partagées avec les autres structures de l'ENC ou souhaitant entrer dans l'ENC. Seules les dernières coordonnées renseignées dans ce formulaire apparaissent sur la page "Etablissements ENC"

Nous vous demandons également si vous souhaitez partager les coordonnées de votre chef de projet, vous pouvez accepter en cliquant sur la coche en dessous du tableau « Le chef de projet accepte que... », le chef de projet recevra un mail pour l'avertir du partage de ses coordonnées. Si vous refusez, il ne faut pas cliquer sur la coche.

Ce partage sera disponible dans une nouvelle page nommée « Etablissements ENC » et accessible à tous les établissements participants à l'ENC MCO, SMR et HAD de la campagne.

## 8.1.2. La page d'accueil de la plateforme et le menu

### > La page d'accueil

The screenshot shows the home page of the ENC Sanitaire platform. At the top, there is a navigation bar with links for ASSISTANCE UTILISATEUR, PLAGÉ, GED ALFRESCO, and PORTAIL E-PASS, along with a 'MES INFOS' button and a 'SE DÉCONNECTER' button. Below this is a red banner with a message: 'Merci de vérifier et compléter les coordonnées de vos correspondants de l'ENC. Elles sont essentielles pour assurer la bonne communication entre les différentes équipes.' The main header includes the logo 'ENC SANITAIRE' and the title 'Étude Nationale de Coûts des établissements de santé'. A dropdown menu shows 'ETABLISSEMENT TEST EX-OQN : OPE CARLE (50514)'. The main content area is divided into several sections: 'Tableau de bord' (selected), 'Actions 2025', 'Restitutions', and 'Etablissements ENC'. The 'Tableau de bord' section contains a welcome message and a list of quick access links: 'Documentation ENC MCO 2023', 'Documentation ENC SSR 2023', 'Documentation ENC HAD 2023', and 'Page d'accueil ATIH'. Below this is a section titled 'Cette plateforme vous permet de' with four icons: 'transmettre des données', 'commander des tableaux de contrôle', 'valider des données', and 'accéder à la restitution d'informations'. The 'Actualités' section shows a news item: 'lundi 19/01/2026 Lancement campagne ENC 2025'. The 'Notifications' section shows a notification: 'ENC MCO 2025 Etablissement fictif ENC ex-OQN Transmission d'Annah'. Two callout boxes provide explanations: one for 'Actualités' stating it allows users to know the latest news of the campaign, and one for 'Notifications' stating it allows users to know the latest actions performed on their establishments.

Liens pour télécharger la documentation et les logiciels pour la campagne sur le site internet ATIH

La partie **Actualité** permet de connaître les dernières actualités de la campagne ENC : mise à jour des versions des logiciels, maintenance, fermeture de la plateforme....

La partie **Notifications** permet de connaître les dernières actions réalisées sur votre/vos établissements

This screenshot shows the top part of the ENC Sanitaire platform home page, including the navigation bar and header. The navigation bar contains links for ASSISTANCE UTILISATEUR, PLAGÉ, GED ALFRESCO, and PORTAIL E-PASS, along with a 'MES INFOS' button and a 'SE DÉCONNECTER' button. Below this is a red banner with a message: 'Merci de vérifier et compléter les coordonnées de vos correspondants de l'ENC. Elles sont essentielles pour assurer la bonne communication entre les différentes équipes.' The main header includes the logo 'ENC SANITAIRE' and the title 'Étude Nationale de Coûts des établissements de santé'. A dropdown menu shows 'ETABLISSEMENT TEST EX-OQN : OPE CARLE (50514)'. The main content area is divided into several sections: 'Tableau de bord' (selected), 'Actions 2025', 'Restitutions', and 'Etablissements ENC'.

Le bandeau gris :

- ASSISTANCE UTILISATEUR : permet d'avoir accès à l'Assistance utilisateur (système de ticket) (<https://assistance.atih.sante.fr/>)
- PLAGÉ : permet d'avoir accès à PLAGÉ afin de gérer les utilisateurs
- GED ALFRESCO : permet d'accéder directement à la Gestion Electronique de Documents (<https://ged-enc.atih.sante.fr/share>)
- PORTAIL E-PASS : permet d'avoir accès au portail e-Pass, accueil des plateformes e-PMSI, e-ENC Sanitaire, e-ENC PH, e-ENC SSIAD et e-ENC EHPAD
- MES INFOS : permet d'avoir accès aux coordonnées de l'établissement
- SE DECONNECTER : permet de se déconnecter de la plateforme

La partie sous MES INFOS indique le compte PLAGE utilisé pour se connecter à la plateforme.

Le bandeau blanc :

- Tableau de bord : permet de retourner à la page d'accueil de la plateforme
- Actions année N : permet de visualiser les informations sur les données de la campagne en cours de l'établissement et de disposer des actions possibles **selon son rôle** (commande de traitements, accès aux TDC, validation, restitutions)
- Restitutions : permet de visualiser les informations sur les données des campagnes précédentes de l'établissement. Ces campagnes sont clôturées, aucune action n'est possible.
- Etablissements ENC : permet de visualiser sur une carte de France et un tableau, l'ensemble des établissements participants à l'ENC de la campagne en cours sur les 3 champs (MCO, SMR et HAD). Vous pouvez également retrouver les coordonnées des chefs de projet des autres établissements si le partage des données a été accepté par l'établissement.

#### Les utilisateurs de la plateforme pour les données ENC

Sur la plateforme, chaque utilisateur est défini par un compte PLAGE (identifiant + mot de passe). A chaque compte sont attribués des rôles. Certains rôles peuvent être cumulés.

##### > **Les rôles internes à l'établissement**

2 rôles peuvent être définis pour utiliser la plateforme pour les données ENC :

- Le rôle **GF-ENC établissement** (Gestionnaire de Fichier) permet de :
  - Transmettre les données comptables (=ARCAH)
  - Transmettre les données au séjour (=ARAMIS)
  - Commander les traitements produisant les tableaux de contrôles si les données ARCAH et ARAMIS ont été transmises
  - Accéder aux résultats du traitement : les tableaux de contrôle et le classeur ARCAH
  - Valider / dévalider les résultats
  - Voir les restitutions de l'établissements
- Le rôle **Lecteur-ENC établissement** permet de :
  - Accéder aux résultats du traitement : les tableaux de contrôle et le classeur ARCAH et la base de coûts
  - Voir les restitutions de l'établissements

Les rôles peuvent être demandées à l'APE (administrateur principal de l'établissement) et à l'AE (administrateur de l'établissement) via PLAGE (<https://pasrel.atih.sante.fr/plage/app>).

### > Les rôles externes à l'établissement :

2 rôles sont définis pour valider à différents stades les données de l'établissement : le superviseur ENC et le référent ENC.

Ces rôles sont créés en début de campagne par l'ATIH (rôle administrateur).

- Le **superviseur-ENC** peut :
  - Sceller / desceller les données
  - Télécharger le classeur ARCAH
  - Accéder aux tableaux de contrôle
  - Clôturer les données
  
- Le **référent ENC** peut :
  - Télécharger le classeur ARCAH
  - Accéder aux tableaux de contrôle
  - Voir les restitutions de l'établissement
  - Valider / dévalider les résultats
  - Sceller / desceller les données
  - Clôturer / Décloturer les données
  - Mettre fin à la campagne pour les établissements en abandon

### La page « Action » d'un établissement





La page Action est composée de plusieurs items décrits ci-dessous qui permettent de :

- > Transmettre les données des logiciels et connaître l'état des transmissions
- > Commander les traitements qui génèrent les tableaux de contrôles et la base de cout en cours de campagne
- > Valider les données
- > Accéder aux tableaux de contrôle
- > Voir les restitutions propres à l'établissements
- > Voir l'historique des actions

### 8.1.3. Etats et transmission des données

Dans cet item se trouve l'état des fichiers ARCAH, ARAMIS, de traitement et de validation. Cet item est visible par tous.

Etats et transmission des données

<p>Etat du fichier ARCAH :</p> <p> Disponible Dernière mise à jour : 29/01/2021 à 11:59</p>	<p>Etat du fichier ARAMIS :</p> <p> Disponible Dernière mise à jour : 22/01/2021 à 12:56</p>
<p>Etat du traitement :</p> <p> Réalisé avec succès</p> <p>Date du dernier traitement réalisé : 29/01/2021 à 12:11 Date du dernier traitement réussi : 29/01/2021 à 12:11</p>	<p>Etat de validation :</p> <p> Scellé</p> <p>Date de la première validation par établissement : 14/09/2020 à 17:32 Date de la dernière validation par établissement : 29/01/2021 à 12:23 Date de scellement par le superviseur : 29/01/2021 à 12:30</p>

Pour les **GF-ENC**, un bouton supplémentaire apparaît :

Choisir une archive Parcourir Transmettre

Il permet de transmettre les fichiers ARCANH ou ARAMIS si ceux-ci ne peuvent être transmis directement via les logiciels.

#### 8.1.4. Commande de traitements

Cet item est visible par le **GF-ENC**. Il permet de commander la génération des tableaux de contrôle (TDC) et base de coûts (BDC).

Il est possible de commander les tableaux de contrôle en ayant déposé soit ARCANH, soit ARAMIS, soit les 2 logiciels. Dans tous les cas, les tableaux seront tous produits mais avec les données en lien avec le ou les logiciels déposés.

Cliquez sur le bouton pour commander un traitement.

Commande de traitement  
Je souhaite commander la génération des tableaux de contrôle (TDC) et de la base de coûts (BDC) Commander

Une fois la commande de traitement lancée, celui-ci est mis dans une file d'attente

Le temps de traitement peut être plus ou moins long selon le nombre d'établissement se trouvant dans la file d'attente.

Si un des 2 fichiers (ARCANH ou ARAMIS) n'a pas été transmis au moins 1 fois ou s'il y a déjà un traitement commandé ou si les données sont validées, le bouton de commande de traitement disparaît.

Pour connaître l'état du traitement, se référer à l'item « [Etats et transmission des données](#) »

#### 8.1.5. Les Tableaux de contrôle (TDC) et Documents

Cet item est visible par tous les rôles quand le traitement a réussi (voir [item précédent](#))

Tableaux de contrôle  
générés le 28/04/2021 à 17:28

Télécharger tous les tableaux et documents (.zip) Voir les tableaux en html

Ressources

- Guide de lecture des tableaux de contrôle
- Liste des tableaux de contrôle (.xls)

RUBRIQUE 1 : 1ère étape de validation	▼
RUBRIQUE 2 : Données PMSI	▼
RUBRIQUE 3 : Recueil au séjour et coûts des sections	▼
RUBRIQUE 4 : Coûts des séjours	▼
RUBRIQUE 5 : Coûts des consultations	▼
RUBRIQUE 6 : Ensemble des tableaux de contrôle	▼

Le guide de lecture des tableaux de contrôle et la liste des tableaux de contrôle sont accessibles à tout moment. Ils permettent d'expliquer :

- > Guide de lecture :
  - les objectifs de chaque TDC
  - un point focus
  - les actions à réaliser selon les erreurs signalées
- > Liste des tableaux de contrôle :
  - Le nom de tous les tableaux créés
  - Le résumé des évolutions de chaque tableau

Il est possible de développer/réduire chaque rubrique des TDC en cliquant sur la flèche à droite de chaque titre de rubrique.

The screenshot shows a web interface titled 'Tableaux de contrôle' with a timestamp 'générés le 28/04/2021 à 17:28'. At the top, there are two buttons: 'Télécharger tous les tableaux et documents (.zip)' and 'Voir les tableaux en html'. Below this is a 'Ressources' section with two links: 'Guide de lecture des tableaux de contrôle' and 'Liste des tableaux de contrôle (.xls)'. The main content is a list of documents and sections, each with a 'Télécharger' or 'Voir' button. The sections are expandable, with arrows indicating their state. The list includes:

- RUBRIQUE 1 : 1ère étape de validation
  - Doc 1 : Classeur ARCANH (Télécharger)
  - Doc 2 : Comparaison codes analytiques 2019 et 2020 (Voir)
  - Doc 3 : Détail de la correspondance (Télécharger)
  - Tableaux 0 : Synthèse des SAC et SAMT (Voir)
  - Tableaux 1 : Points à valider ARCANH (Voir)
  - Tableaux 1.7 : Comparaison des classeurs ARCANH 2019 et 2020 (Télécharger)
  - Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS (Voir)
  - Doc 4 : Rapport d'atypies des fichiers ARAMIS (Voir)
  - Doc 5 : Rapport d'atypies des durées de séjour du fichier 2 d'ARAMIS (Voir)
- RUBRIQUE 2 : Données PMSI (collapse arrow)
- RUBRIQUE 3 : Recueil au séjour et coûts des sections (collapse arrow)
- RUBRIQUE 4 : Coûts des séjours (collapse arrow)
- RUBRIQUE 5 : Coûts des consultations (collapse arrow)
- RUBRIQUE 6 : Ensemble des tableaux de contrôle (collapse arrow)

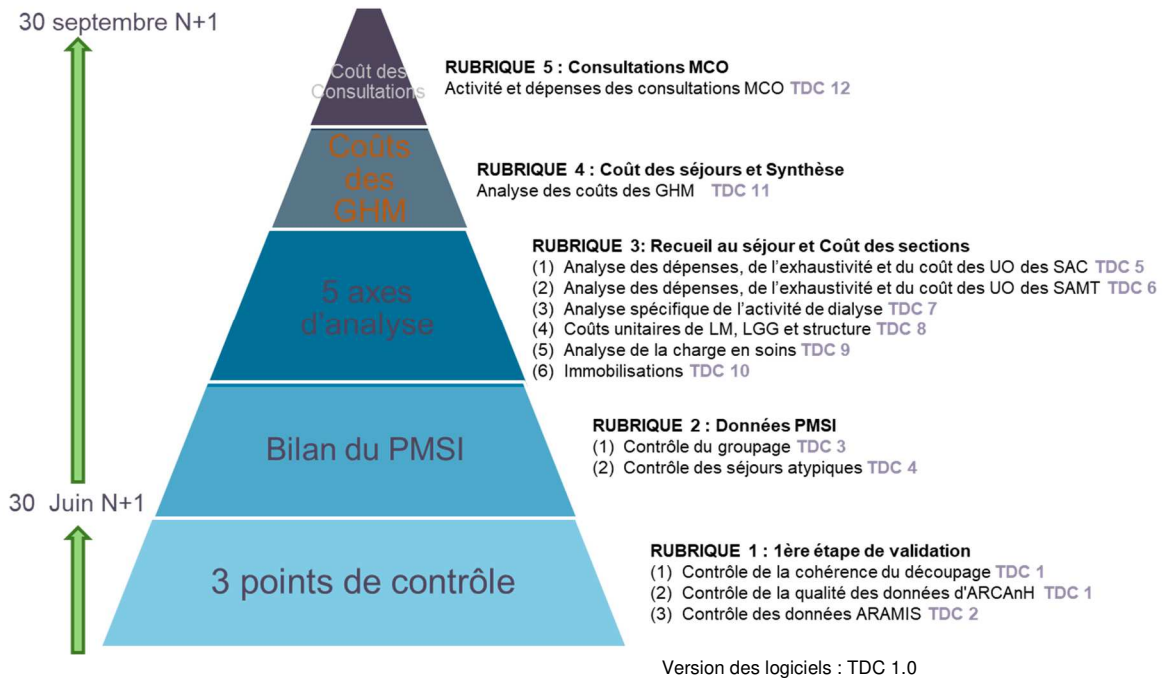
Les tableaux de contrôles peuvent être consultés individuellement en cliquant sur « Voir » ou « Télécharger » à droite de chaque tableau.

Vous pouvez également télécharger intégralement les tableaux présentés au HTML dans les rubriques au format Excel grâce au dernier document de la dernière rubrique.

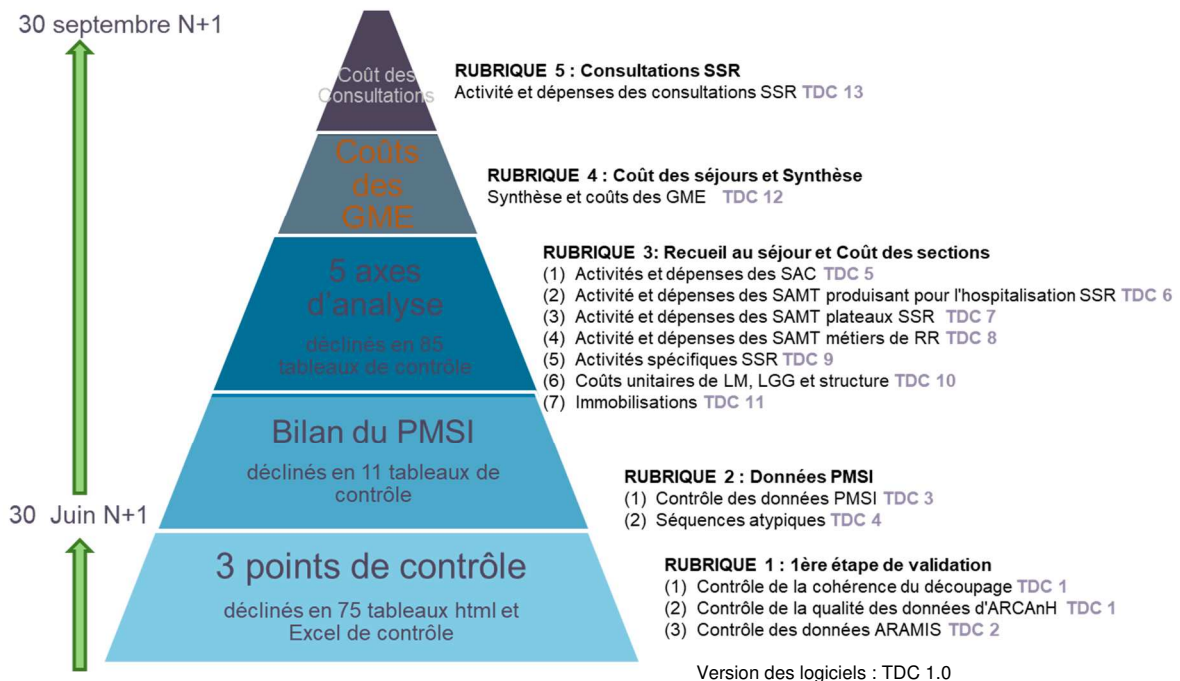
Les 2 boutons au-dessus des rubriques permettent de télécharger l'ensemble des documents des tableaux de contrôle ou de concaténer tous les fichiers au format HTML dans un seul HTML.

## > Comment utiliser les tableaux de contrôle :

### ENC MCO :



### ENC SMR

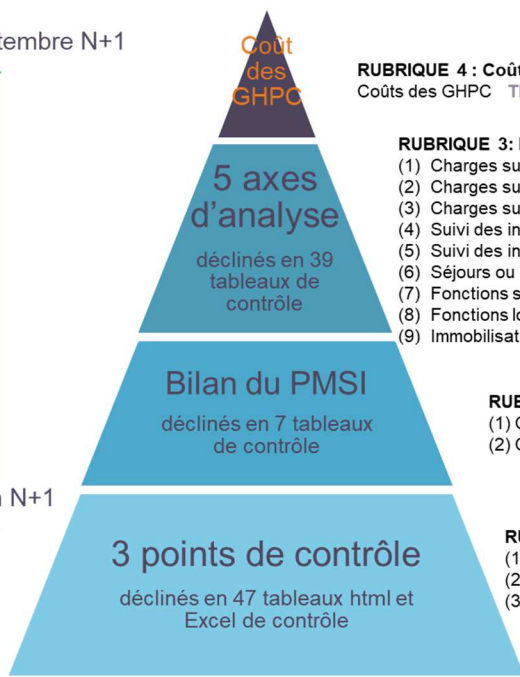


## ENC HAD

30 septembre N+1



30 Juin N+1



**RUBRIQUE 4 : Coût des séjours et Synthèse**  
Coûts des GHPC TDC 14

**RUBRIQUE 3: Recueil au séjour et Coût des sections**

- (1) Charges suivies au domicile du patient – Matériel de location TDC 5
- (2) Charges suivies au domicile du patient – Matériel acheté ou en crédit-bail TDC 6
- (3) Charges suivies au domicile du patient – Autres charges au domicile du patient TDC 7
- (4) Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants salariés TDC 8
- (5) Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants libéraux TDC 9
- (6) Séjours ou séquences atypiques TDC 10
- (7) Fonctions support aux activités de soins HAD TDC 11
- (8) Fonctions logistiques et structure TDC 12
- (9) Immobilisations TDC 13

**RUBRIQUE 2 : Données PMSI**

- (1) Contrôle des données PMSI TDC 3
- (2) Contrôle de l'exhaustivité de l'activité TDC 4

**RUBRIQUE 1 : 1ère étape de validation**

- (1) Contrôle de la cohérence du découpage TDC 1
- (2) Contrôle de la qualité des données d'ARCAh TDC 1
- (3) Contrôle des données ARAMIS TDC 2

### 8.1.6. Actions

- Les actions sont visibles par le **GF-ENC** pour valider et dévalider les données.

Valider mes données

Validation par établissement

Je valide mes données afin que le superviseur puisse les analyser

Dévalider mes données

Dévalidation par établissement

Je dévalide mes données pour les mettre à jour

- Les boutons de validation ne sont pas visibles si les données sont **scellées ou clôturées par le superviseur** ou **si un traitement est en cours** (vérifier en allant voir l'état de validation).

Un mail est transmis à l'établissement, au superviseur et au référent à chaque réalisation d'une action.

### 8.1.7. Historique des actions

Cet item permet de retracer tout ce qui s'est passé pour un établissement en terme de transmission de données, de commande de traitements, de validation ...


DATE	COMMANDITAIRE	TYPE D'ACTION	DÉBUT	FIN	ISSUE
25/02/2021 10:19	RIGAUD 58196	Validation par établissement	25/02/2021 10:19	25/02/2021 10:19	
26/01/2021 18:27	Test dgf gf mco ENC 50492	Commander	26/01/2021 18:27	26/01/2021 18:30	✓
26/01/2021 18:26	Test dgf gf mco ENC 50492	Transmission d'Arcanh ARCAh ENC 2019.5.0.0	26/01/2021 18:26	26/01/2021 18:26	✓
20/01/2021 16:26	Test dgf gf mco ENC 50492	Transmission d'Aramis ARAMIS MCO 2019.1.1.1	20/01/2021 16:26	20/01/2021 16:26	✓


### 8.1.8. Restitutions propres à l'établissement


Les restitutions propres à l'établissement ne sont pas accessibles au superviseur.


Pour rappel, depuis la campagne 2019, la base de coûts et les données au séjour en atypie sont disponibles via le logiciel VisualENC. Il est néanmoins possible de télécharger les documents relatifs à la base de coûts sur la plateforme eENC sanitaire dans cette partie.


Restitutions propres à l'établissement de santé ^

 **Paramétrage d'ARCAhN**  
Il s'agit de générer un fichier zip contenant toutes les données du paramétrage ARCAhN N afin d'importer ce zip dans ARCAhN N+1. Le paramétrage se remplira automatiquement. [Télécharger le paramétrage](#)


 **Fichier cadre des données brutes sur ANCRE**  
Aucun fichier n'a été déposé. [Télécharger le fichier](#)

 **Documents relatifs à la base de coûts en cours de campagne**  
Ces fichiers sont générés quand vous commandez le traitement. La base de coûts et les données au séjour sont disponibles via le logiciel VisualENC à télécharger sur le site de l'ATIH.

 **Tableaux de contrôle en fin de campagne**  
Il s'agit de la dernière version des tableaux de contrôle, mise à disposition par les référents ATIH, en cas de modification au cours de la campagne. La base de coûts en fin de campagne est disponible via VisualENC. [Télécharger les tableaux de contrôle](#)

 **Restitutions individuelles complémentaires**  
Ensemble de fichiers des éléments complémentaires, propres à votre établissement, utilisant la publication des référentiels ou valeurs nationales. Une note explicative est jointe aux données fournies. -> Ces données sont mises à disposition courant 2021. S'il est indiqué « Indisponible », cela signifie qu'elles ne sont pas encore publiées. [Télécharger la restitution](#)

**DOCUMENTATION**

 [Site Scan Santé](#)  
[Référentiel National / Valeurs nationales de l'année](#)

Le rapport de supervision et la fiche RIV, ainsi que la fiche de restitution sont disponibles sur l'outil GED.

## Etablissements ENC

Cette nouvelle partie présente la liste des établissements participants à la campagne en cours sur les 3 champs (MCO, SMR et HAD). Une carte de France et un tableau permet de visualiser où se trouve chaque établissement et les coordonnées du chef de projet de chaque établissement lorsque celui-ci accepte de partager ses données.

Le but étant que vous puissiez connaître les autres établissements de l'ENC, les repérer géographiquement et prendre contact avec eux.



### Les établissements participants à l'ENC

FINESS	RAISON SOCIALE	CHAMP	STATUT	NOM PRENOM	FONCTION	COORDONNEES
000000001	Hôpital de TEST		HAD			
000000001	Hôpital de TEST		MCO			
000000001	Hôpital de TEST		SMR			

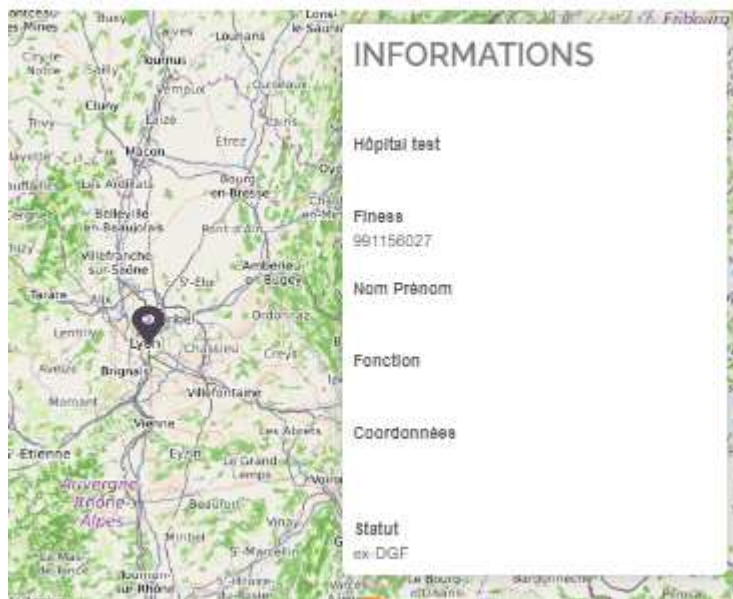
Il est possible de filtrer la carte et le tableau par champ en cliquant sur le champ souhaité en bas à gauche de la carte. Pour avoir à nouveau l'ensemble des champs, il faut cliquer sur Filtrer.



Sur la carte, un code couleur sur la carte permet de distinguer les champs :

- > Orange : MCO
- > Vert : SMR
- > Gris : HAD

Vous pouvez visualiser un établissement sur la carte en cliquant sur l'icône. Vous pourrez alors voir les informations de l'établissement.



## 9. Guide de l'outil de Gestion Electronique de Documents (GED) Alfresco

### Objectifs de l'outil Alfresco

- > Mise en place d'une solution de Gestion Electronique de Documents
  - Testée d'abord par entre les superviseurs et l'ATIH à partir de la campagne 2016 ENC Sanitaire
  - Elargissement aux établissements ENC Sanitaire et EPHAD à partir de la campagne 2017 pour déposer les documents comptables et les fiches navettes.
- > La solution retenue est Alfresco : Système de gestion de contenus distribué sous licence libre
  - ECM: Entreprise Content Management
  - Ergonomie nécessitant une phase d'apprentissage
- > Les principales fonctionnalités
  - Gestion de la documentation entre les établissements de santé, les superviseurs et les référents ENC, en particulier celle exigée dans la convention
  - Accès depuis la plateforme e-ENC
  - Traçabilité des dates de dépôts / transmission des documents
- > Les gains attendus :
  - Centraliser les documents
  - Eviter les envois de mails

### Schéma processus de gestion de la documentation



Tous les formats de documents sont acceptés : PDF, Excel, Word, Zip...


## Prendre en main la GED Alfresco

### 9.1.1. Connecter à la GED

> **Directement depuis l'adresse :**

<https://ged-enc.atih.sante.fr/share/>

Se connecter avec ses  
En cas de soucis il faut  
ENC-Sanit sur Plage.



aire dans le domaine

> **Via la plateforme e-ENC**

Le lien vers la GED est disponible sur la page d'accueil de la plateforme e-ENC (<https://enc-sanit.atih.sante.fr/enc-sanit/dashboard>)



## 9.1.2. Naviguer dans Alfresco

### 9.1.2.1. Les principales notions dans Alfresco

**1 site Alfresco = 1 établissement !**

#### Un site par établissement dans Alfresco

Nom du site: [FINESS IPE – Nom Etablissement]

**Ex: 490014909 Clinique de l'anjou**

Le site de l'établissement sert à déposer les documents utiles durant la campagne : documents comptables, BI, BP, RS...

### 9.1.2.2. Le tableau de bord d'un site

Le tableau de bord est la page d'accueil

Accéder à un site

The screenshot shows the Alfresco site dashboard for '992156026 ETABLISSEMENT TEST EX-OQN ...'. Annotations include:

- A red box around the 'Sites' menu item in the top navigation bar.
- A red box around the search bar in the top right corner, labeled 'Barre de recherche'.
- A red box around the 'Espace documentaire' button, labeled 'Pour déposer les documents'.
- A green box around the site name '992156026 ETABLISSEMENT TEST EX-OQN ...', labeled 'Nom du site'.
- A green box around the activity feed entry 'Miora PIFFRET a prévisualisé le document Rapport Commissaire aux comptes 992156026.docx', labeled 'Pour savoir les dernières activités : qui a consulté, déposé un document'.

### 9.1.2.3. L'espace documentaire

L'espace documentaire contient les documents partagés entre l'établissement, le superviseur et les référents.

The screenshot shows the document space for '00000001 HOPITAL DE TEST'. Annotations include:

- A green box around the breadcrumb 'Documents > SANITAIRE > 2016', labeled 'Indication de l'emplacement actuel'.
- A blue box around the file tree on the left, labeled 'Arborescence dans le site'.

## Déposer des documents

Il est demandé aux établissements de déposer dans la GED les documents comptables indiqués dans la convention :

- Se connecter à la GED : <https://ged-enc.atih.sante.fr/share>
- Accéder à l'Espace Documentaire

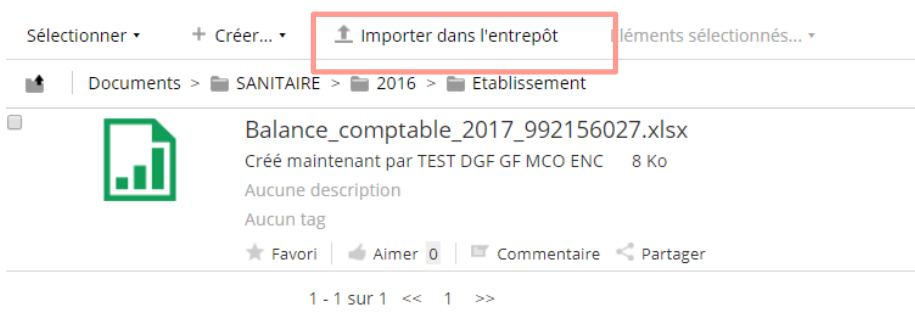


### 9.1.3. Pour déposer des documents spécifiques à une campagne :

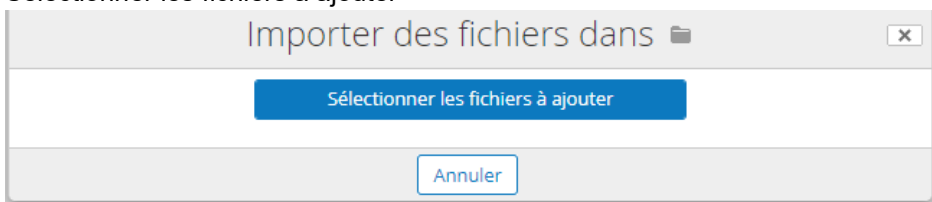
> Cliquer sur le dossier SANITAIRE > [Année Campagne N] > Etablissement



> Cliquer sur « importer dans entrepôt »



- Sélectionner les fichiers à ajouter



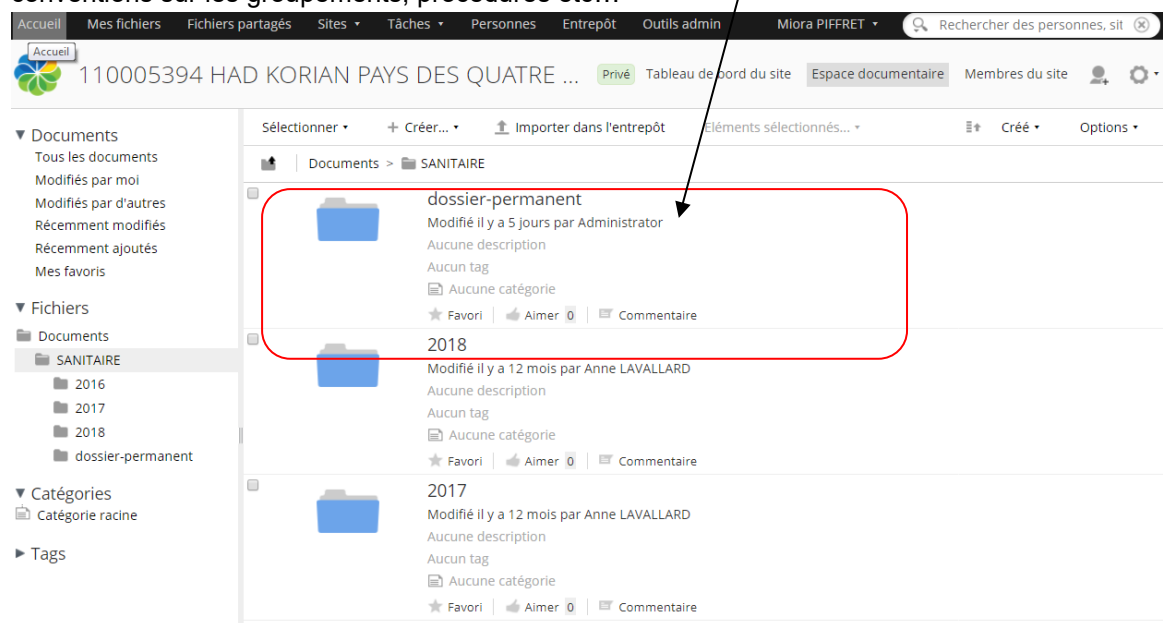
- Sélectionner dans vos dossiers le fichier à télécharger
- Cliquer sur Ouvrir
- L'import est réalisé, le document est déposé sur la GED !
- J+1h du matin, les GF-ENC, superviseurs et référents recevront automatiquement une notification d'Alfresco indiquant votre dépôt

**Recommandation :**

***Plutôt que de faire « Importer dans l'entrepôt », il est possible de Glisser Déposer directement plusieurs fichiers en même temps***

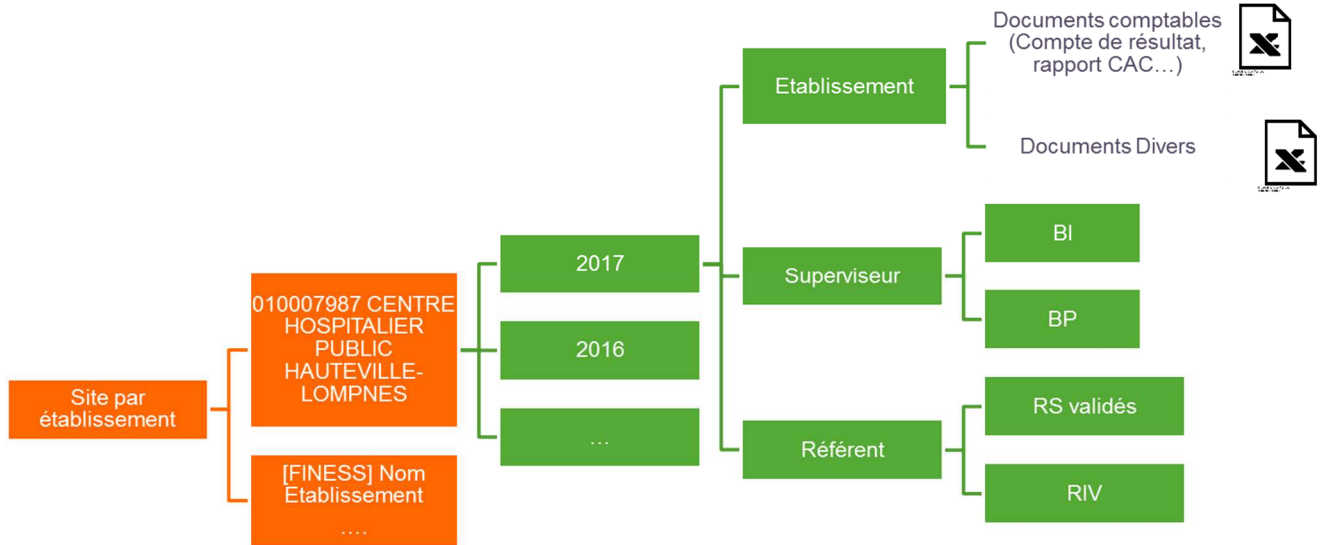
**9.1.4. Pour déposer des documents non relatifs à une campagne**

Les documents peuvent être déposer dans le dossier intitulé « Dossier Permanent ». Ex : dépôt des conventions sur les groupements, procédures etc...



## Consulter des documents

### 9.1.5. L'arborescence de l'Espace documentaire



En termes de confidentialité :

- > L'établissement voit uniquement son site
- > Chaque superviseur voit uniquement les établissements qu'ils supervisent
- > L'ATIH a accès à l'ensemble des documents

### 9.1.6. Le moteur de recherche

Alfresco dispose d'un moteur de recherche pour retrouver les documents. Il suffit de taper le mot-clé dans la barre de recherche.

La capture d'écran montre l'interface d'Alfresco. La barre de recherche en haut à droite contient le mot-clé 'compt'. Le tableau de bord à gauche affiche 'Tableau de bord de TEST DGF GF MCO ENC'. À droite, une liste de documents est affichée :

- Compte\_resultat\_2017\_992156027.xlsx  
991156027 ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE | 136547 | il y a une minute | 8 Ko
- Balance\_comptable\_2017\_992156027.xlsx  
991156027 ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE | 136547 | il y a une minute | 8 Ko
- Rapport CAC\_2017\_992156026.docx  
991156027 ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE | 136547 | il y a une minute | 11 Ko
- convention\_enc\_mco\_annee\_2016.pdf  
991156027 ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE | 50492 | il y a 9 mois | 336 Ko
- arbre\_analytique\_enc\_rtc\_v2016.xlsx  
991156027 ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE | 50492 | il y a 9 mois | 184 Ko

**Les résultats s'affichent à mesure que l'on tape**

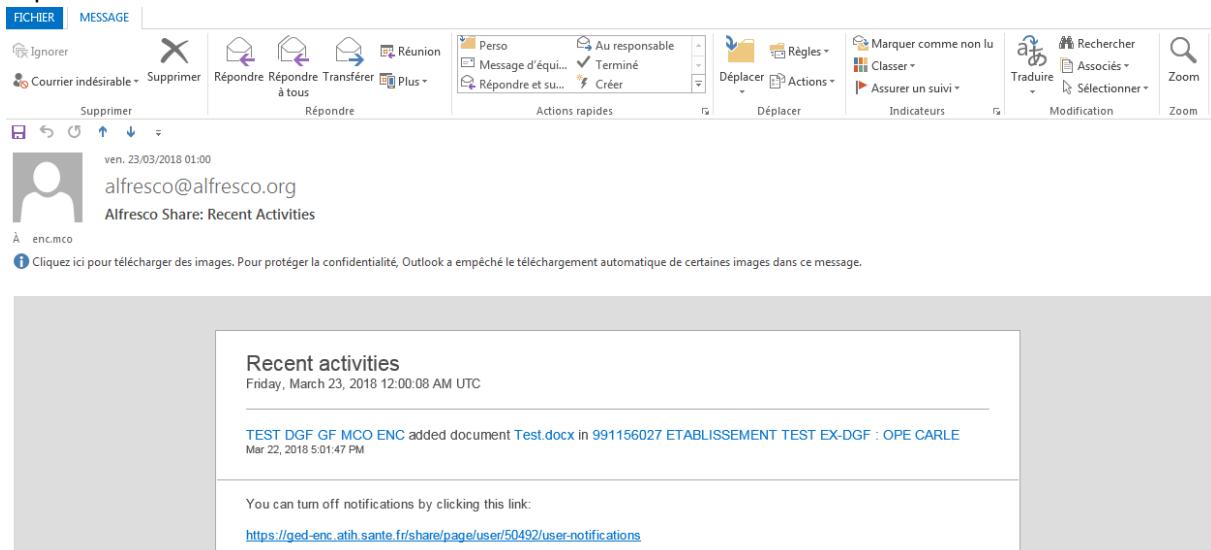
## La gestion des droits

Les actions possibles dans la GED sont en fonction de son profil et du dossier dans la GED

	QUI?	Etablissement	Superviseur	Référent
Sites	Qui a accès à quel site?	Etablissement voit <b>seulement son site</b>	Superviseur voit <b>les établissements supervisés</b>	Accès à tous les sites
Espace documentaire	Quelles actions par dossier dans un site et par profil?			
	Etablissement Modifié il y a 9 mois par... Aucune description Aucun tag Favori   Aimer	Ecriture pour déposer les documents comptables (cf. liste convention)	Lecture	Ecriture
	Superviseur Modifié il y a un mois par... Aucune description Aucun tag Favori   Aimer	Lecture	Ecriture pour déposer les Fiches navettes	Ecriture
	Referent Modifié il y a 9 mois par... Aucune description Aucun tag Favori   Aimer	Lecture	Lecture	Ecriture pour déposer les RS validés, RIV

## Les notifications

Comme indiqué, à chaque dépôt sur la GED, un mail automatique est envoyé aux membres du site, superviseurs et référents



Pour ne plus recevoir les notifications, il faut se désabonner en cliquant sur « You can turn off notifications by clicking this link : https... »

## 10. Nous contacter

### Questions méthodologiques

**Votre interlocuteur principal pendant la phase de supervision est votre superviseur, sollicitez-le systématiquement en première intention, il représente l'ATIH.** Son rôle est de vous accompagner, contrôler et analyser vos données. Il transmettra vos demandes à l'ATIH si nécessaire.

### Questions techniques

Nous vous recommandons de poser vos questions sur l'Assistance Utilisateurs, accessible sur le site de l'ATIH à l'adresse suivante :

<https://assistance.atih.sante.fr/> dans le menu :

- **Informations sur les coûts > ENC [champs] > Logiciels – ENC [champ]** pour toutes les questions relatives aux logiciels ARCAh et ARAMIS.
- **Informations sur les coûts > ENC [champs] > Plateforme e-ENC – ENC [champ]** pour toutes les questions relatives à la GED Alfresco

Pour accéder à ce support, vous avez besoin d'un identifiant et d'un mot de passe dédié. Pour plus d'information, <https://www.atih.sante.fr/support-utilisateurs>

Toutes vos questions seront étudiées et obtiendront une réponse dans les meilleurs délais.

### Autre

Pour toute autre question, vous pouvez nous contacter par mail aux adresses mail indiquées ci-après :

[enc.mco@atih.sante.fr](mailto:enc.mco@atih.sante.fr)

[enc.smr@atih.sante.fr](mailto:enc.smr@atih.sante.fr)

[enc.had@atih.sante.fr](mailto:enc.had@atih.sante.fr)